Équipe de droit international, européen et comparé – (EDIEC) – EA 4185

Rapport d'activité 2018

Lyon : Équipe de droit international, européen et comparé, décembre 2018

Document disponible sur le site web de l'Équipe de droit international, européen et comparé, à l'adresse : http://ediec.univ-lyon3.fr/presentation/rapports-dactivite.

Reproduction et impression autorisées, moyennant mention de la source.

Fiche catalographique : ISSN 2778-2530

Équipe de droit international, européen et comparé
Rapport d'activité 2018
Lyon : Équipe de droit international, européen et comparé
2018 – 75 p. – 21 x 29,7 cm

Directrice de publication : Frédérique Ferrand, Professeur des universités, Agrégée de droit privé, Directrice de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé, Directrice de l'Institut de Droit Comparé Édouard Lambert I **Réalisation, édition, photographies (sauf mention expresse) :** Véronique Gervasoni, Ingénieur d'études, Responsable administrative et responsable d'édition de l'EDIEC.

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit
Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC, EA n° 4185
15 quai Claude Bernard, 69007 Lyon
Adresse postale : Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – EDIEC
1C avenue des Frères Lumière CS 78242 – 69372 Lyon Cedex 08 I Tél. : ++ 00 / 33 478 787 251
Courriel : ediec@univ-lyon3.fr I Web : http://ediec.univ-lyon3.fr I I @ediec_4185

Équipe de droit international, européen et comparé – (EDIEC) – EA 4185

Rapport d'activité 2018

SOMMAIRE

1. PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES 7
1.1. Monographies 7
1.2. Rapports de recherche / Séjours de recherche / Expertises 10
1.3. Directions éditoriales des membres de l'EDIEC 11
1.4. Articles / Études / Contributions à des ouvrages collectifs 14
1.5. Comptes rendus d'ouvrages 25

2. RÉSEAUX ET PROGRAMMES SCIENTIFIQUES 26
2.1. Participation au Groupement de recherche RUEDELSJ 26
2.2. Participation aux programmes européens 27
2.2.1. Le projet européen EPAPFR 27
2.2.2. La Chaire Jean Monnet DMOCRIS 29
2.3. IUF – Border Crossing Phenomena and the Law – IFITIS Research Programme 2016-2021 34
2.4. ANR MERCRO 2016-2021 37
2.5. Partenariats en droit international public 38

3. OPÉRATIONS SCIENTIFIQUES 40
3.1. Colloques, workshops, journées d'études, ateliers de recherche et conférences 40
3.1.1. Suivi 2018 des opérations organisées en 2017 40
3.1.2. Opérations organisées en 2018 41
3.2. Communications à des colloques, journées d'études, conférences et séminaires 49

4. ORGANISATION ET VIE DE L'EDIEC 53
4.1. Soutenances d'habilitations à diriger des recherches 53
4.2. Soutenances de thèses 53
4.3. Prix, distinctions et nominations 55
4.4 Support pour les masters et les doctorats 56
4.4.1. Masters adossés 56
4.4.2. European Joint Master Programme Policing in Europe 57
4.4.3. Doctorats 57
4.5. Documentation scientifique 59
4.5.1. Fonds documentaire 59
4.5.2. Fonds documentaire de l'Institut de Droit Comparé Édouard Lambert 60
4.6. L'EDIEC en ligne 65
4.6.1. Site web 65
4.6.2. Page Facebook 65
4.6.3. Compte Twitter 65
4.7. Moyens financiers (budget primitif 2019) 66

ANNEXES 67
ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE 68
STATUTS DE L'ÉQUIPE 69
MEMBRES DU CENTRE DE DROIT INTERNATIONAL (CDI) 72
MEMBRES DU CENTRE DE RECHERCHE SUR LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ (CREDIP) 73
MEMBRES DU CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES (CEE) 74
MEMBRES DE L'INSTITUT DE DROIT COMPARÉ ÉDOUARD LAMBERT (IDCEL) 75

1. PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Les membres titulaires des quatre centres de recherche de l'Équipe de droit international, européen et comparé, et les enseignants-chercheurs associés (cf. *Annexes*) ont collaboré à la rédaction des ouvrages et des contributions qui suivent.

1.1. Monographies

AVOUT (L. d'). – *Droit international privé* (avec B. Audit). – Paris : LGDJ, 2018. – 1214 p.

Résumé de l'éditeur :

Le droit international privé embrasse l'ensemble des relations entre les particuliers (personnes physiques et morales), d'ordre économique ou personnel, qui se nouent au travers des frontières.

Traditionnellement réputée pour la réflexion théorique que suscite son objet principal, les conflits de lois dans l'espace, la discipline a également acquis une importance pratique à la mesure du développement contemporain des échanges internationaux de toute nature.

En introduction sont présentées les sources de la matière, au sein desquelles le droit européen a pris aujourd'hui la place prépondérante, ainsi que les notions fondamentales concernant le droit de la nationalité et le statut des étrangers. La première partie de l'ouvrage traite, d'une part, de la détermination du droit applicable à une situation internationale (principes et méthodes de solution des conflits de lois), d'autre part, du contentieux privé international ou conflits de juridictions dans leurs différents aspects : compétence internationale des tribunaux nationaux, éléments de procédure spécifiques, reconnaissance et exécution des jugements étrangers.

La seconde partie expose l'application de l'ensemble des règles précédentes dans les branches particulières du droit privé, distinguant les relations extra-patrimoniales (personnes et rapports de famille), patrimoniales (biens, délits, contrats, régimes matrimoniaux, successions) et d'affaires (activités internationales des sociétés, procédures d'insolvabilité, arbitrage commercial international).

L'ouvrage a été conçu aussi bien pour les étudiants et jeunes chercheurs, que pour les praticiens. Il est à jour des règlements les plus récents de l'Union européenne.

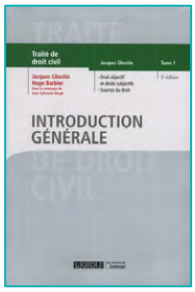

BERGÉ (J.-S.). –*Traité de droit civil. Introduction générale*. – T. I (avec J. Ghestin, H. Barbier).– 5e éd. – Paris : LGDJ, 2018. – 960 p.

Présentation de l'éditeur :

Cet ouvrage est le premier tome de l'Introduction générale, refondue dans cette cinquième édition par Jacques Ghestin, professeur émérite de l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) et Hugo Barbier, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, avec le concours de ***Jean-Sylvestre Bergé****, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, membre de l'Institut universitaire de France.*

La précédente édition, parue en 1994, avait été rédigée par Jacques Ghestin et Gilles Goubeaux, avec le concours de Muriel Fabre-Magnan.

L'ouvrage expose, d'un point de vue théorique et pratique, les notions introductives essentielles à l'étude du droit civil tel qu'il est aujourd'hui.

Il présente une analyse approfondie de la doctrine et du droit positif, notamment de la jurisprudence de la Cour de cassation, du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel, ainsi que des principales juridictions européennes et internationales. Il s'adresse aux étudiants de licence et de master, aux universitaires et aux professionnels.

Cette nouvelle édition est divisée en deux tomes. Le premier tome comporte une première partie sur le droit objectif et les droits subjectifs et une seconde partie, relative aux sources du droit.

Outre une refonte des développements présents dans les précédentes éditions, l'ouvrage contient des développements nouveaux : en particulier, une tentative de définition de la norme juridique ; une analyse approfondie des grandes évolutions des sources du droit, notamment leur européanisation et leur internationalisation ; une étude du droit souple ; une présentation détaillée de la question prioritaire de constitutionnalité et une étude de la normativité des arrêts rendus par la Cour de cassation.

Le second tome, à paraître, sera relatif à la mise en œuvre des droits. Il traitera, notamment, du droit de la preuve, ainsi que des mécanismes de contrôle, en particulier les théories de la fraude, l'abus et la bonne foi.

DEBARD (T.) /dir. (avec S. Guinchard). – *Lexique des termes juridiques 2018-2019*. – 26e éd. - Paris : Dalloz, 2018. – 1144 p.

Présentation de l'éditeur :
Le Lexique des termes juridiques 2018-2019 *permet un accès simple et complet à toutes les définitions, aux concepts et aux notions clés de tous les domaines du droit. Avec plus de 6 000 entrées, l'étudiant, ou le professionnel, à la recherche d'une notion inconnue, oubliée ou devenue imprécise, pourra la découvrir ou se la remémorer et acquérir ainsi des certitudes ou automatismes, utiles à la rigueur du juriste.*
Cette 26e édition met à nouveau en exergue, par le biais d'encadrés, plus de 200 définitions pour lesquelles l'actualité a été forte au cours de l'année écoulée (réforme des obligations, Loi « J 21 »...).
Les références aux codes, de même que les références aux grands arrêts, permettent aux étudiants de faire le lien entre les définitions, les textes législatifs et la jurisprudence.

FERRAND (F.). – *Procédure civile. Droit interne et européen du procès civil* (avec S. Guinchard, C. Chainais, L. Mayer). – 34e éd. – Paris : Dalloz, 2018. – 1 824 p.

Présentation de l'éditeur :
L'ouvrage est à jour des dernières évolutions législatives, jurisprudentielles et réglementaires dans le domaine du procès civil, entendu dans son sens le plus large, incluant les modes amiables de règlement des conflits et l'arbitrage. Il rend compte des décrets qui ont été adoptés en application de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 sur la justice du XXIe siècle. Il présente la réforme de l'appel et le nouveau régime des exceptions d'incompétence issus du décret n° 2017-891 du 6 mai 2017. Le livre inclut également le projet de Loi de programmation pour la justice 2018-2022 présenté en Conseil des ministres en avril 2018 (extension de la représentation obligatoire, traitement dématérialisé des petits litiges et des injonctions de payer, mesures visant au développement d'une culture des modes amiables de règlement des différends, etc.). De manière plus générale, le livre prend en compte les propositions du gouvernement pour réformer la procédure civile formulées à partir des rapports des cinq chantiers de la Justice remis à la Garde des Sceaux le 15 janvier 2018 – notamment les chantiers relatifs à la transformation numérique, à la simplification et la modernisation de la procédure civile et, enfin, à l'adaptation du réseau des juridictions.

LACOUR (C.). – *La recherche du juge naturel pour connaître du délit virtuel dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne*. – Mémoire de Master Droit privé international et comparé / sous la direction de **Cyril Nourissat**, Professeur. – Lyon : Équipe de droit international, européen et comparé, 2018. – 45 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : n° 18).

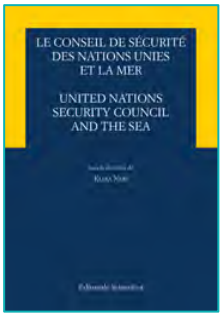

Le Conseil de sécurité des Nations Unies et la mer / *United Nations Security Council and the Sea* / dir. **K. Neri**. – Naples : Editoriale Scientifica, 2018. – 320 p.

La prescription extinctive en droit de la propriété industrielle. – Actes du colloque du 26 janvier 2018, organisé par le **CREDIP** / dir. **N. Bouche**. – *Propriétés intellectuelles* (IRPI), 2018, n° 68, p. 7-49 (juillet 2018).

ROUY (M.). –*Le critère d'« intégration sociale » dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne*. – Mémoire de Master Droit européen des affaires / sous la direction de **Gaëlle Marti**, Professeur. – Lyon : Équipe de Droit International, Européen et Comparé, 2018. – 84 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 16)

SANCHEZ (S.). – *L'intervention des États tiers devant la Cour internationale de justice telle que prévue à l'article 62 de son statut*. – Mémoire de Master Droit international public / sous la direction de **Sandrine Cortembert**, Maître de conférences. – Lyon : Équipe de droit international, européen et comparé, 2018. – 73 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : n° 17).

Les secrets d'affaires : de la directive à sa transposition. – Actes du colloque du 6 juin 2018, organisé par le Centre Paul Roubier, avec le soutien du CREDIP / dir. **É. Treppoz**, Th. Bouvet. – *Propriété industrielle*, septembre 2018, p. 8-36.

SOLDATOS (P.). – *L'Union européenne en trajectoire perturbée. Chroniques d'espoir*. – Louvain-la-Neuve : Academia/L'Harmattan, 2018. – 194 p.

Résumé de l'éditeur :

Analyse critique multiniveau de la crise qui secoue l'Union européenne, aux traits diagnostiques et prescriptifs, et à l'adresse d'un vaste éventail de segments de nos sociétés (universitaires, professionnels, décideurs), en quête de clé de lecture d'une actualité européenne obscurcie par les convulsions socio-économiques et politiques de la crise, le déficit du leadership national et européen et ses dérives de populisme, d'europhobie, d'apraxie, le capharnaüm de « recettes » de solutions cacophoniques, la criante procrastination de l'UE devant les conflits régionaux et les flux migratoires.

1.2. Rapports de recherche / Séjours de recherche / Expertises / Participations à des jurys de thèse

FERRAND (F.).

- Experte HCERES pour des expertises de formations en Licence et Master (nov. 2018)
- Experte ELI/UNIDROIT dans le cadre du projet de *Règles européennes de procédure civile* :
  - Co-reporter du groupe *Lis pendens and Res judicata* ;
  - Co-reporter du groupe *Appeals* ;
  - Membre du groupe *Evidence*.

SOUSI (B.).

- Rapporteur du jury de soutenance de thèse de Roger Gaspard, *La reconnaissance mutuelle dans le domaine bancaire et financier* /dir. H. Synvet, université Paris 2, 11 décembre 2018.
- Présidente du jury de soutenance de thèse de Cécile Granier, *Les sources du droit financier* /dir. Pascale Deumier, université Lyon 3, 17 septembre 2018.

1.3. Directions éditoriales des membres de l'EDIEC

Louis d'AVOUT

- Co-responsable de la revue des ouvrages de la *RTDCiv*. (Dalloz, depuis 2011).
- Membre du Comité français de droit international privé et du Haut conseil allemand pour le droit international privé (*deutscher Rat für Internationales Privatrecht*).

Jean-Sylvestre BERGÉ (⇨ 31 août 2018)

- Coordinateur de la chronique EDIEC trimestrielle « Comptes rendus d'ouvrages », *RTDEur* (2011-2017).
- Membre du Comité de rédaction de la *Revue internationale de droit comparé* (Société de Législation Comparée).
- Membre de l'Advisory Board, *Spanish Yearbook of International Law*.
- Co-responsable de la chronique de droit européen des contrats (UE – CEDH), *Revue des contrats* (LGDJ ; depuis 2003).
- Responsable de la chronique annuelle « Interactions du droit international et européen », *Journal du droit international* (LexisNexis ; depuis 2009).
- Coordinateur de la Chronique EDIEC annuelle « Jurisprudence judiciaire française intéressant le droit de l'Union européenne », *RTDEur.* (2012-2017).
- Directeur de collection aux éditions Dalloz.
- Membre du comité scientifique de la Mission de Recherche Droit et Justice (GIP Justice – Ministère de la justice et CNRS).
- Membre du comité de pilotage de l'IXXI (Institut rhônalpin des systèmes complexes).
- Membre du conseil scientifique de l'Association française d'économie du droit (AFED).
- Membre du comité scientifique de la collection « Confluences des droits » (UMR DICE 7318, CNRS).
- Membre du comité éditorial de la collection d'ouvrages « Études comparatives » de l'Università degli Studi Roma Tre / dir. Pr Raffaele Torino) depuis 2017.
- Membre du comité éditorial de la revue *Portuguese journal of Police Sciences* / dir. S.R. Costa Chagas Felgueiras (Instituto Superior de Ciencias Policiaeis et Segurança Interna, République du Portugal – Porto) depuis 2018).

Blandine de CLAVIÈRE

- Co-coordinatrice de la Chronique EDIEC annuelle « L'application du droit de l'Union européenne par le juge judiciaire français », *RDUE*.

Stéphane DOUMBÉ-BILLÉ

- Directeur de la collection « Cahiers du droit international » (Bruylant).
- Directeur du *Journal du CDI* (*JCDI*), trois numéros par an.
- Membre du Conseil éditorial SOLON de l'Université de Douala (Caméroun).

Frédérique FERRAND

- Coresponsable avec le Prof. G. Rouhette de la rubrique « Justices du Monde » de la revue *Justices*, puis de la *Revue générale des procédures* (1994-2000).
- Membre du Conseil scientifique de la revue *Droit et Procédures* (depuis 2002).
- Coresponsable avec G. Mecarelli de la rubrique internationale de la revue *Droit et Procédure* (depuis 2002).
- Correspondante pour la France des revues allemandes :

. *Zeitschrift für Europäisches Privatrecht* (*ZEuP*), revue de droit privé européen (depuis 1992) ;
. *Zeitschrift für Zivilprozess International* (*ZZP Int*.), membre du conseil scientifique pour la France, revue de procédure civile internationale (depuis 1995) ;
. *Zeitschrift für Familienrecht* (*FamRZ*), membre du comité des correspondants (depuis 1999).

- Correspondante pour la France de la revue anglaise de droit de la famille *Child and Family Law Quarterly* (depuis 2007).
- Membre du comité de rédaction de la *Revue internationale de droit processuel* (depuis 2011).
- Membre du conseil scientifique de la collection « Croisée des droits », Bruylant (dep. 2013).
- Membre du conseil scientifique de la *Montesquieu Law Review* (études de droit français en anglais) (depuis 2014).

Béatrice JALUZOT

- Membre du comité de lecture de la revue *Zeitschrift für Japanisches Recht/Journal of Japanese Law*

Michaël KARPENSCHIF

- Codirecteur scientifique de l'hebdomadaire *La Semaine juridique*, éd. Administrations et collectivités territoriales, *JCP A* (LexisNexis).
- Membre du Comité de rédaction du mensuel *ACCP* (*Contrats publics. L'actualité de la commande et des contrats publics*, Le Moniteur).

Malik LAAZOUZI

- Co-titulaire de la Chronique « Contrats internationaux », *Revue des contrats* (LGDJ) depuis 2009.

Gaëlle MARTI

- Membre du comité de rédaction de la revue *Civitas Europa*.
- Directrice de la Chronique « Étrangers » de *La Semaine juridique*, éd. Administrations et Collectivités territoriales (JCP A).

Cyril NOURISSAT

- Codirecteur du *Jurisclasseur Europe Sources et Textes.*
- Membre du Comité de rédaction de la revue *Procédures* (éd. JurisClasseur) depuis 2003.
- Membre du Conseil scientifique de la *Revue Lamy Droit des affaires* depuis 2007.
- Membre du Conseil scientifique de la *Revue Lamy la concurrence*.
- Membre du Comité scientifique de la revue *Defrénois* depuis 2008.
- Responsable de la chronique trimestrielle « Droit processuel de la concurrence », *Revue Lamy de Droit de la concurrence* depuis 2004.
- Responsable de la chronique trimestrielle « Droit international et européen des contrats d'affaires », *Revue Lamy Droit des affaires* depuis 2007.
- Titulaire de la chronique trimestrielle de Droit pénal européen, *Revue pénitentiaire et de droit pénal* depuis 2005.
- Co-titulaire de la chronique semestrielle de « Droit du commerce international » à la *Semaine juridique*, éd. Générale.
- Co-directeur de la chronique annuelle de « Droit international privé notarial » à la *Semaine juridique*, éd. Notariale (depuis 2010).

Blanche SOUSI

- Directrice de publication de *Banque-Notes,* la Lettre trimestrielle du *Centre européen de recherches en banque et finance*.

Hélène SURREL

- Titulaire de la chronique trimestrielle « Conseil constitutionnel et jurisprudence de la Cour EDH », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel.*
- Membre du comité scientifique de la revue *Titre VII*.

Édouard TREPPOZ

- Co-titulaire de la chronique « Contrats internationaux », *Rev. des contrats* (LGDJ) depuis 2009.
- Titulaire de la chronique « Droit européen de la propriété intellectuelle », *RTDEur.*, depuis 2010.

1.4. Articles / Études / Contributions à des ouvrages collectifs

AVOUT (L. d').

– Chr. Droit international privé de l'Union européenne (2017) *et al*. – *JDI* 2018. Chr. 9, p. 1373.

– Chr. Droit du commerce international. Août 2017-juillet 2018 (avec S. Bollée). – *D*. 2018. 1934.

BERGÉ (J.-S.) (⇨ 31 août 2018)

– La X[e] session des Ateliers doctoraux itinérants du GDR Réseau Universitaire européen de l'Espace de liberté, sécurité et justice (ELSJ). – *La lettre électronique du CERIC*, juillet 2018.

– Datasphere, Data Flows beyond Control: Challenges for Law and Governance (with S.Grumbach, V. Zeno-Zencovich). – *European Journal of Comparative Law and Governance* 5 (2018). 144-178.

– « Entre concurrence et dialogue des juges : du phénomène à la contrainte de circulation des situations » in *La concurrence des juges en Europe – Le dialogue en question(s)* / dir. P.-Y. Monjal. – *RDUE* 2018, p. 177-186. – « Actes de colloques ».

– « La dimension européenne (UE) de la propriété industrielle en comparaison » in *Un nouveau regard sur la propriété intellectuelle – Acquis et défis de la propriété intellectuelle en Afrique* / dir. F. Diop, A.-E. Kahn, E. Treppoz. – *RFPI* 2018.

– « Rapport conclusif » in *L'inapplication du droit* / dir. R. Le Bœuf, O. Le Bot. – Actes du colloque de l'UMR DICE (7318), Paris : Confluence des droits, 2018.

– « Le contrôle de conventionnalité » in *Précis de culture juridique*. – 2[e] éd. / dir. Th. Revet, F.-X. Lucas. – Paris : Lextenso, 2018.

– De l'art et la manière de poser une question préjudicielle à la Cour de justice en droit européen des contrats. – *Rev. des contrats*, n° 2018/2.

– « Reconnaissance mutuelle » et « Confiance mutuelle » dans le discours de la Commission et de la Cour de justice (à propos de l'actualité récente) : entre posture et culture ! – Billet publié sur le blog du GDR CNRS ELSJ : http://www.gdr-elsj.eu/2018/03/23/liberte-de-circulation/reconnaissance-mutuelle-et-confiance-mutuelle-dans-le-discours-de-la-commission-et-de-la-cour-de-justice-a-propos-de-lactualite-recente/

– Contextualisation et circulation des situations : approche modale des phénomènes de gestation pour autrui à l'étranger. – *JDI* 2018.1, chr. 1.

– « La Cour de justice de l'Union européenne et les interactions entre les sources internationales et européennes du droit d'auteur », p. 87-101 in : L*a réforme du droit d'auteur dans la société de l'information* / dir. A. Bensamoun. – Paris : Mare & Martin, 2018.

– « Les figures du juriste global », p. 315-322 in : *États généraux de la recherche sur le droit et la justice*. – Actes des journées des 30 janv. – 2 févr. 2017 – Paris : Lexis-Nexis 2018.

– La circulation totale au-delà du contrôle : hypothèse de risque invisible. – *RISEO* 2017/2, p. 40-54.

– « Protection internationale et européenne de la propriété intellectuelle. Sources. Principes. Contextes de mise en œuvre ». – Fasc. 572-115 in : *JurisClasseur Droit international* / dir. H. Fulchiron. – 49 p.

– Entretien organisé par l'Alypi (Association lyonnaise du master de Propriété Intellectuelle), févr. 2018 : https://www.alypi.com/interview-jsb

BOUCHE (N.).

– Obtentions végétales. Le libre choix des armes reconnu. – *Propr. industr*. 2018. Comm. 57.
– La juridiction unifiée du brevet. – *Procédures* 2018. Alerte. 18.
– Obtentions végétales. Le choc des photos. – *Propr. industr*. 2018. Comm. 50.
– « La prescription en droit des obtentions végétales et autres satellites du brevet », p. 34-39 in *La prescription extinctive en droit de la propriété industrielle*. – Actes du colloque du 26 janvier 2018, organisé par le **CREDIP** / dir. **N. Bouche**. – *Propriétés intellectuelles* (IRPI), 2018, n° 68, p. 7-49 (juillet 2018).
– Défaut d'homogénéité et conditions climatiques. – *Propr. industr*. 2018. Comm. 37.
– Un an de droit international privé de la propriété industrielle. – *Propr. industr.* 2018. Chr. 4.
– Un an de procédure en droit de la propriété intellectuelle (oct. 2016 – sept. 2017) avec Olivier Hubert. – *Procédures* 2018. Chr. 1.
– Test et nouveauté. – *Propr. industr.* 2018. Comm. 17.
– Nullité de PCOV et bonne administration du recours. – *Propr. industr*. 2018. Comm. 7.

CARDON (M.). – « *Intel missa est* ! ». Soixante ans de discussions inutiles autour du titre de compétence de la Commission en droit de la concurrence : le critère des effets qualifiés. – *RTDEur*. 2018. 115.

CARPANO (E.).

– Une loi de blocage pour quoi faire ? À propos de la réaction européenne face au rétablissement des sanctions extraterritoriales américaines à l'égard de l'Iran. – *D*. 2018. 2102.
– Retour critique sur la liberté économique dans la jurisprudence de la Cour de justice. – *Ann dr. de l'UE* 2016, p. 45-84.
– La dynamique dérégulatoire de l'entrave dans le marché intérieur. – *RUE* 2018, n° 616 (mars), p. 140-148.

CLAVIÈRE (B. de).

– Droit du travail : du droit à congés payés et de l'effet direct des directives, p. 173-174 in Chr. « L'application du droit de l'Union européenne par le juge judiciaire français – 2017 » / coord. **B. de Clavière**, B. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2018/4, p. 139-174.
– Méthode, p. 140-141 in Chr. « L'application du droit de l'Union européenne par le juge judiciaire français – 2017 » / coord. **B. de Clavière**, B. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2018/4, p. 139-174.
– Produits défectueux, p. 153-155 in Chr. « L'application du droit de l'Union européenne par le juge judiciaire français – 2017 » / coord. **B. de Clavière**, B. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2018/4, p. 139-174.
– Une mise en œuvre attentive des libertés économiques de circulation : l'exemple de l'obligation de transparence découlant de l'article 56 TFUE, p. 160-165 in Chr. « L'application du droit de l'Union européenne par le juge judiciaire français – 2017 » / coord. **B. de Clavière**, B. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2018/4, p. 139-174.

CORTEMBERT (S.). – La participation de la France aux OMP de l'Union européenne. – *Revue internationale des francophonie*s, n° 11, juin 2018.

DEBARD (T.). – « Droit de l'Union européenne et procédure civile ». – *Encyclopédie juridique Dalloz*, juillet 2018.

DEVERS (A.).

– Compétence du notaire français pour délivrer un acte de notoriété. – *Dr. famille* 2018. Comm. 228 (sept. 2018, n° 9, p. 52).
– Piqûre de rappel sur les règles de compétence en cas d'enlèvement international d'enfants. – *Dr. famille* 2018. Comm. 229 (sept. 2018, n° 9, p. 52).
– La loi applicable aux effets patrimoniaux des partenariats enregistrés. – *JCP N* 2018. 1168, p. 50-53.
– Recevabilité d'une demande incidente d'exequatur. – *Dr. famille* 2018. Comm. 115 (p. 55-56).
– Inapplicabilité du règlement Rome III aux divorces privés. – *Dr. famille* 2018. Comm. 114 (p. 53-55).
– Caractère exclusif des chefs de compétences du règlement Bruxelles II bis en matière matrimoniale. – *Dr. famille* 2018. Chr. 22.
– Actualités 2017 en matière d'enlèvement international d'enfants. – *Dr. famille* 2018. Dossier 5.
– La nouvelle convention de divorce sans juge à l'aune d'un droit international privé renouvelé. Note sous la loi n° 2016-1547 du 18 nov. 2016 de modernisation de la justice du XXI^e^ siècle, *JO* n° 269 du 19 nov. 2016. – *Droit et patrimoine* 2018, n° 276, p. 51-55.

DOUMBÉ-BILLÉ (S). – Éditorial. – *Le Journal du CDI*, n° 17, novembre 2018, p. 3.

DURAND (É.).
– « Services d'intérêt économique général ». – Étude. – *Dictionnaire permanent Droit européen des affaires*
– « Le SIEG sous la contrainte du droit du marché intérieur de l'Union ». – *Dictionnaire permanent Droit européen des affaires*, veille permanente, 22 nov. 2018.

FERRAND (F.).
– « Appel » (refonte de la rubrique). – *Répertoire de procédure civile*. – Paris : Dalloz, 2018. – 316 p.
– « Non Judicial Divorce in France – Progress or a Mess? », p. 193-204 in: *International and National Perspectives on Child and Family Law. Essays in Honour of Nigel Lowe* / G. Douglas, M. Murch, V. Stephens (eds). – Anvers : Intersentia, 2018. – 360 p.
– « Les tendances hypermodernes en procédure civile étrangère – Quel procès civil pour demain ? », p. 75-111 in *Les instruments procéduraux de régulation des flux* / dir. L. Flise, E. Jeuland. – Paris : IRJS éd., 2018. – 112 p.
– « Erfahrungen mit dem PACS in Frankreich », p. 3-37 in : *Neunte Schweizer Familienrecht§Tage* / R. Fankhauser, A. Büchler. – Berne : Stämpfli, 2018.
– Honneur et devoir de juger (avec P.-Y. Gautier). – *D*. 2018. 951.
– Actualité sur le droit des personnes et de la famille en France 2017-2018 (avec **L. Francoz Terminal**). – *Zeitschrift für das gesamte Familienrecht (FamRZ)* 18/2018.

FERRARI-BREEUR (Ch.). – L'assurance des objets d'art des personnes publiques. – *Dalloz IP/IT* n° 5, mai 2018, p. 280-285.

FRANCOZ TERMINAL (L.). – Actualité sur le droit des personnes et de la famille en France 2017-2018 (avec **F. Ferrand**). – *Zeitschrift für das gesamte Familienrecht (FamRZ)* 18/2018.

HAMANT (H.). – Les orientations de la doctrine de sécurité de la Russie à la lecture des quatre documents-cadres adoptés depuis la fin de l'URSS. – *Paix et Sécurité Européenne et*

Internationale (PSEI), n° 8, janv. 2018. – en ligne sur : http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=1749.

HEYMANN (J.).

– Transports aériens – Un avion foudroyé et des passagers retardés. De la notion de « circonstances extraordinaires » au sens du règlement (CE) n° 261/2004, note sous Cass. 1re civ., 12 sept. 2018. – *JCP G* 2018. 1206.

– Chronique Les transports : activités, contrats et responsabilités / dir. Isabelle Bon-Garcin. – *JCP E* 2018. 1514, p. 32-35 (oct. 2018, n° 41, p. 26-41).

– Citoyenneté de l'Union et conflit positif de nationalité. CJUE, Gde Ch., 14 novembre 2017, *Toufik Lounes*, aff. C-165/16. – *RTDEur*. 2018. 587.

– Du juge compétent pour connaître de la demande d'indemnisation pour un vol retardé – (Civ. 1re, 22 févr. 2017, n° 15-27.809 et 16-12.408). – *Rev. crit. DIP* 2018, p. 257-266 (2018, n° 2).

– Application du droit de l'Union européenne par la Cour de cassation – 1er novembre 2017-30 avril 2018 (dir. S. Barbou des Places, A.-S. Chone-Grimaldi). – *Europe* 2018. Chr. 2 (§§ 16, 17 et 20).

JALUZOT (B.). – La réforme du droit des contrats au Japon. – *Rev. contrats* 2018, p. 619-631.

JURY (F.).

– Interventions économiques – L'identification du champ d'intervention de l'ARAFER : *bis repetita* pour le contentieux des cars « Macron » ! (CE, 16 févr. 2018). – *JCP A* 2018. Comm. 2337 (10 déc. 2018, n° 49, p. 36s.).

– Le régime des aides d'État : un moteur efficace de la politique fiscale européenne. – *RUE* 2018, n° 620 (juill.-août), p. 427-435.

KARPENSCHIF (M.).

– L'analyse contrefactuelle de « type 2 » en cas d'exposition économique antérieure ou la systématisation d'une nouvelle méthode de qualification d'une aide d'État (avec F. Gagnaire). – *RLC* 2018/77. 3479 (nov. 2018, p. 28-44).

– Chronique Droit des aides d'État. Décisions du 1er mai au 31 août 2018 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. 2253 (8 oct. 2018, n° 40, p. 21-30).

– « L'avènement du Private enforcement en droit des aides d'État », p. 477-493 in : *L'Europe au présent ! Liber amicorum Melchior Wathelet* / dir. P. Paschalidis, J. Wildemeersch. – Bruxelles : Bruylant, 2018. – 992 p.

– Droit des aides d'État. Décisions du 1er janvier au 30 avril 2018 (Chronique avec J.-L. Sauron). – *JCP A*. 2018. 2218 (juillet-août 2018, n° 30-34, p. 19-29).

– Note ss CJUE, 13 sept. 2017, aff. C-329/15 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 10-11.

– Note ss CJUE, 9 nov. 2017, *TV2 Danmark*, aff. C-649/15 P, *Com. c/ TV2 Danmark*, aff. C-656/15 P, *Viasat Broadcasting*, aff. C-657/15 P (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 11.

– Note ss Trib. UE, 26 sept. 2017, aff. T-138/15 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 11-12.

– Note ss Trib. UE, 28 nov.2017, aff. T-254/16 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 12-13.

– Note ss CJUE, 20 déc. 2017, aff. C-70/16 P (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 13.

– Note ss CJUE, 20 sept. 2017, aff. C-300/16 P (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 13-14.
– Note ss Trib. UE, ord., 11 oct. 2017, aff. T-170/16 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 14-15.
– Note ss CJUE, 25 déc. 2017, aff. C-467-15 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 15.
– Note ss Trib. UE, 17 nov. 2017, aff. T-263/15 14 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 15.
– Note ss Trib. UE, 12 sept. 2017, aff. T-671/14 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 15-16.
– Note ss CJUE, 13 sept. 2017, aff. C-591/14 16 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 16.
– Note ss CJUE, 9 nov. 2017, aff. C-481/16 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 16.
– Note ss CE, 24 nov. 2017, req. 403183 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 16-17.
– Note ss CE, 15 déc. 2017, req. 408550 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 17.
– Chronique Droit des aides d'État. Décisions du 1er mai au 30 août 2017 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2052 (p. 16-21).

LAAZOUZI (M.) (⇨ 31 août 2018)
– Revirement rétrospectif au service de la renonciation spéciale à l'immunité d'exécution des représentations diplomatiques. – *JCP G* 2018. 295.

LAHOUAZI (M.).
– Arrêt *Commission c/ France et IFP Énergies nouvelles*. – *RDUE* 2018. 290-296.
– Arbitrage et personnes publiques : une dérogation supplémentaire. Retour sur l'article 6 de la loi du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. – *Dr. adm*. 2018. Étude 11 (nov. 2018, n° 11, p. 15s.).
– Privatisation *vs* nationalisation : faut-il choisir son camp ? Réflexions à partir d'une comparaison franco-britannique de l'exploitation du transport ferroviaire de voyageurs (avec A. Antoine). – *AJDA* 2018, p. 1758-1764 (24 sept., n° 31).
– « Droit des aides d'État et Brexit : de la continuité dans la rupture. À propos de la lettre du Gouvernement du 28 mars 2018 ». – *L'Observatoire du Brexit* (https://brexit.hypotheses.org/), 26 avril 2018.
– La réparation du préjudice subi par les acheteurs du fait des pratiques anticoncurrentielles dans les marchés publics : le nouveau régime du *private enforcement* ». – *JCP A* 2018. 2123.
– L'arrêt *Achmea* ou les dissonances entre l'arbitrage d'investissement et le droit de l'Union européenne. Comm. ss CJUE, Gde Ch., 6 mars 2018, *Slowakische Republik c/ Achmea BV*, aff. C-284/16. – *RDUE* 2018. 617.

LE BAUT-FERRARESE (B.). – « Énergies marines renouvelables et protection des paysages », p. 111-155 in *Le patrimoine maritime : entre patrimoine culturel et patrimoine naturel*. – Actes du Colloque, Brest, 23-24 juin 2016 / dir. N. Boillet, G. Goffaux Callebaut. – Paris : Pedone, 2018. – 214 p.

LEKKOU (E.). – Vers un nouveau code de la commande publique : l'obligation de mettre en concurrence les titres d'occupation du domaine public. – *JCP A* 2018. Étude 2003 (p. 1-6).

LE MOING (R.). – Note sur l'ordonnance en indication de mesures conservatoires de la Cour internationale de justice rendue en l'affaire *Application de la convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Ukraine c/ Fédération de russie)*. – *Le Journal du CDI*, n° 17, nov. 2018, p. 9-14.

MARTI (G.).

– La qualification de crime international autorise l'extradition (CE, 18 juin 2018). – *JCP A* 2018. 2272.

– Conditions du transfert de l'asile en France (CE, 18 juin 2018). – *JCP A* 2018. 2271.

– Prorogation du délai de recours en révision en matière d'asile en cas d'entretien préalable (CE, 6 juin 2018). – *JCP A* 2018. 2270.

– Refus de transmission d'une QPC relative à l'assignation à résidence des dublinés (CE, 1er juin 2018). – *JCP A* 2018. 2269.

– Absence de droit général et absolu d'accès au territoire français (CE, 11 avr. 2018). – *JCP A* 2018. 2268.

– L'assignation à résidence n'est pas un enfermement à domicile (CE, 11 avr. 2018). – *JCP A* 2018. 2267.

– Extension du droit au logement opposable au conjoint de réfugié (CE, 30 mars 2018). – *JCP A* 2018. 2266.

– Demande d'aide juridictionnelle et prorogation du délai de recours devant la CNDA (CE, 9 mars 2018). – *JCP A* 2018. 2265.

– Rétention des dublinés avant et après la loi du 20 mars 2018 (CE, 5 mars 2018, CE, 16 avr. 2018). – *JCP A* 2018. 2264.

– Recevabilité de la demande de réexamen du droit à l'asile (CE, 26 janv. 2018). – *JCP A* 2018. 2263.

– Compétence du juge de l'asile : des précisions (CE, 17 janv. 2018). – *JCP A* 2018. 2262.

– L'exclusion de la qualité de réfugié pour « agissements contraires aux buts et principes des Nations-Unies » : une notion aux contours stricts et au maniement encadré (CE, 11 avr. 2018). – *JCP A* 2018. 2261 (15 oct. 2018, n° 41, p. 31-36).

– Société civile *vs* citoyenneté européenne : réflexions sur les structures de légitimation de l'UE. – *Civitas Europa*, n° 1/2018 (vol. 40).

– L'office du juge de l'asile statuant sur la cessation du statut de réfugié. – *JCP A* 2018. 2090.

– Absence de droit au visa au titre de l'asile. – *JCP A* 2018. 2089.

– Les titulaires du pouvoir de police général face à la Lande de Calais. – *JCP A* 2018. 2088.

– Illégalité des mesures de transfert anticipées et de la rétention anticipée du demandeur d'asile « dubliné ». – *JCP A* 2018. 2087.

– Contentieux combiné du refus de séjour et de l'OQTF. – *JCP A* 2018. 2086.

– Demande d'aide juridictionnelle et délai de recours. – *JCP A* 2018. 2085.

– Demande d'asile et rétention administrative. – *JCP A* 2018. 2084.

– L'ouverture de la protection subsidiaire aux étrangers en cas de « violence aveugle » sur leur trajet de retour. – *JCP A* 2018. 2083.

MOILLE (C.). – Clause attributive de juridiction et droit de la concurrence : l'affaire « eBizcuss » fait de nouveau parler d'elle ! p. 171-173 in Chr. « L'application du droit de l'Union européenne par le juge judiciaire français – 2017 » / coord. B. de Clavière, B. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2018/4, p. 139-174.

MIGAZZI (C.). – « L'obligation d'assistance en mer et la pratique du Conseil de sécurité », p. 255-271 in *Le Conseil de sécurité des Nations Unies et la mer / United Nations Security Council and the Sea* / dir. **K. Neri**. – Naples : Editoriale Scientifica, 2018. – 320 p.

NERI (K.).

– Porter secours aux personnes en danger en mer est obligatoire depuis le XVIIe siècle. – *Le Monde*, 5 octobre 2018.

– « Le Conseil de sécurité et la mer, une pratique renouvelée? Rapport introductif », p. 11-28 in *Le Conseil de sécurité des Nations Unies et la mer / United Nations Security Council and the Sea* / dir. **K. Neri**. – Naples : Editoriale Scientifica, 2018. – 320 p.

– L'Aquarius et l'assistance en mer : quelle(s) obligation(s) pour l'Italie ? – *D*. 2018. 1376.

NOURISSAT (C.).

– Une action paulienne relève de la règle de compétence spéciale prévue en matière contractuelle par l'article 7 § 1 du règlement « Bruxelles I bis » (CJUE, 2e ch., 4 oct. 2018, aff. C-337/17). – *AJ Contrat* 2018. 537 (déc. 2018).

– Clause attributive de juridiction. Du jeu de la clause attributive en cas d'allégation d'abus de domination (CJUE, 3e ch., 24 oct. 2018). – *Procédures* 2018. Comm. 369 (déc. 2018, p. 13).

– DIP – Règlement régimes matrimoniaux et Convention de La Haye du 14 mars 1978. Une similitude en trompe-l'œil ? (avec J. Gasté). – *JCP N* 2018. Étude 1346 (n° 47, 23 nov. 2018, p. 33-43.

– Irrégularité affectant la signification d'une injonction de payer européenne (CJUE, 5e ch., 6 sept. 2018). – *Procédures* 2018. Comm. 334, p. 17.

– Fin programmée des attributions notariales des postes diplomatiques et consulaires : une opportunité à saisir ! – *JCP N* 2018. Aperçu 808 (19 oct. 2018, n° 42, p. 5).

– Chr. Droit international privé notarial (dir avec H. Péroz). – *JCP N* 2018. Chr. 1313 (12 oct. 2018, n° 41, p. 31s.).

– Pour une bonne application des règlements européens sur les régimes matrimoniaux et les partenariats enregistrés (avec M. Revillard). – *Defr*. 2018. 17 (18 oct. 2018, n° 41, p. 17).

– Chr. Droit du commerce international (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JCP E* 2018. Étude 1496 (oct. 2018, n° 40).

– Chr. Droit du commerce international (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JCP G* 2018. Doctr. 965 (sept. 2018, n° 38).

– « Propos conclusifs », in : *Les secrets d'affaires : de la directive à sa transposition. Actes du colloque du 6 juin 2018* / dir. **É. Treppoz**, Th. Bouvet. – *Propriété industrielle* 2018. Dossier 14.

– Note sous CJUE, 1er févr. 2017, *Commission c/ Hongrie*, aff. C-392/15 et 9 mars 2017, *Piringer*, aff. C-342/15 (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JDI* 2/2018, p. 685-687.

– Note sous CJUE, 25 oct. 2017, aff. C-106/16 (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JDI* 2/2018, p. 687-689.

– Note sous CJUE, 20 déc. 2017, *Asociación Profesional Elite Taxi*, aff. C-434/15 (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JDI* 2/2018, p. 689-691.

– Note sous CJUE, 20 déc. 2017, *Simma Federspiel*, aff. C-419/16 (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JDI* 2/2018, p. 691-692.

– Note sous CJUE, 13 juin 2017, *The Gibraltar Betting and Gaming Association*, aff. C-591/15 et CJUE, 2e ch., ord. 12 oct. 2017, *Fisher, Stephen Fisher, Anne Fisher, Peter Fisher c/ Commissioners for Her Majesty's Revenue & Customs*, aff. C-192/16 (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JDI* 2/2018, p. 679-681.

– Note sous CJUE, 27 avr. 2017, *Onix Asigurari*, aff. C-559/15 (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JDI* 2/2018, p. 681-683.

– Note sous CJUE, 4 mai 2017, *Vanderborght*, aff. C-339/15 (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq).. – *JDI* 2/2018, p. 683-684.
– Note sous CJUE, 18 mai 2017, *Lahorgue*, aff. C-99/16 (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JDI* 2/2018, p. 684-685.
– La prescription de l'action, l'ordre public et la Convention de Vienne. Note ss Cass. Com., 6 déc. 2017, n° 16-15.674 (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JCP E* 2018. Études 1282, p. 31.
– Recommandation de décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociation relatives à une convention instituant un tribunal multilatéral chargé du règlement des différends en matière d'investissements (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JCP E* 2018. Études 1282, p. 33.
– Exequatur d'une sentence arbitrale et allégation de Note ss Cass. 1re Civ., 13 sept. 2017, n° 16-25.657 (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JCP E* 2018. Études 1282, p. 33-34.
– Immunités d'exécution : sur un air de tango... Note ss Cass. 1re Civ., 10 janv. 2018, n° 16-22.494 (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JCP E* 2018. Études 1282, p. 34.
– Compétence en matière d'indemnisation pour cause de retard d'un vol aérien. – *Procédures* 2018. Comm. 146.
– Compétence de la juridiction pour connaître d'une décision des organes de société. – *Procédures* 2018. Comm. 145.
– Action en indemnisation d'une résiliation d'un contrat de concession commerciale. – *Procédures* 2018. Comm. 144.
– La clause d'arbitrage contenue dans un traité bilatéral d'investissement n'est pas compatible avec le droit de l'Union européenne. – *Procédures* 2018. Comm. 143.
– Un cessionnaire professionnel de créance ne peut prétendre au bénéfice du forum actoris instauré en matière d'assurance. – *Procédures* 2018. Comm. 108 (p. 18).
– Rappel des normes minimales prévues par le règlement « TEE ». – *Procédures* 2018. Comm. 111 (p. 20-21).
– Responsabilité parentale et obligations alimentaires : un juge ? des juges ? – *Procédures* 2018. Comm. 81.
– Protection des données devant le for du consommateur. – *Procédures* 2018. Comm. 80.
– Chr. Droit du commerce international (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JCP G* 2018. Doctr. 157.
– Champ d'application du règlement « titre exécutoire européen ». – *Procédures* 2018. Comm. 48.
– Traitement de la litispendance dans la Convention de « Lugano II ». – *Procédures* 2018. Comm. 46.
– Portée de l'exclusion des faillites du champ du règlement « Bruxelles I bis ». – *Procédures* 2018. Comm. 45.
– Le divorce privé reste en dehors du champ matériel de la coopération judiciaire civile. – *Procédures* 2018. Comm. 44.
– L'action en concurrence déloyale n'est pas soluble dans la procédure collective. – *Procédures* 2018. Comm. 12.
– Interprétation de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. – Procédures 2018. Comm 11.
– Les clauses attributives de juridiction : un état des lieux. – *RLDA* 2018/133, n° 6380, p. 24-32.

PAILLER (L.).

– « L'invocabilité de la Charte », in *Le rôle politique de la Cour de justice* / dir. L. Clément-Wilz. – Bruxelles : Larcier, 2018.

– Droit des obligations : les conséquences des principes de primauté et d'effectivité du droit de l'Union sur les devoirs du juge national, p. 149-153 in Chr. « L'application du droit de l'Union européenne par le juge judiciaire français – 2017 » / coord. **B. de Clavière**, B. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2018/4, p. 139-174.
– Du faible rôle opératoire de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, p. 155-159 in Chr. « L'application du droit de l'Union européenne par le juge judiciaire français – 2017 » / coord. **B. de Clavière**, B. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2018/4, p. 139-174.
– L'applicabilité spatiale du Règlement général sur la protection des données (RGPD) – Commentaire de l'article 3. –*JDI*, n° 3/2018, juillet-septembre, doctr. 9, p. 823-850.
– Coopération judiciaire en matière civile et commerciale. Note ss CJUE, 14 sept. 2017, *S. Nogueira e.a. c/ Crewlink Irland Ltd* et *Miguel J. Moreno Osacar c/ Ryanair Designated Activity Company*, aff. C-168/16 et C-169/16. – *JDI* 2018/2, p. 585-601.
– Commentaire de CJUE, 14 sept. 2017, *S. Nogueira e.a. c/ Crewlink Irland Ltd et Miguel J. Moreno Osacar c/ Ryanair Designated Activity Company*, aff. C-168/16 et C-169/16. – *JDI* 2018/2. 9.

QUESNE (M.).
– Le fonctionnement de la Commission du droit international à la lumière des réflexions récentes sur son adaptation. – *Le Journal du CDI*, n° 17, novembre 2018, p. 4-5.
– L'affaire *Immunités et Procédures Pénales* (*Guinée équatoriale c/ France*). – *Le Journal du CDI*, n° 15, juin 2018, p. 10-12.

RENNO (T.). – « L'exercice de la juridiction pénale de la France sous influence du droit international : l'exemple des individus appréhendés en Somalie pour actes de piraterie », p. 235-253 in *Le Conseil de sécurité des Nations Unies et la mer / United Nations Security Council and the Sea* / dir. **K. Neri**. – Naples : Editoriale Scientifica, 2018. – 320 p.

ROBERT (L.).
– « L'action internationale de l'Union européenne en matière de lutte contre les polluants atmosphériques », p. 307-327 in *La dimension environnementale de l'action extérieure de l'Union européenne* / dir. J. Auvret-Finck. – Paris : Pedone, 2018.
– « L'impact du Brexit sur les institutions de l'Union européenne », p. 143-157 in *Le Brexit dans toutes ses dimensions* / dir. B. Barraud. – Paris : L'Harmattan, 2018. – 210 p.
– « Le Conseil de sécurité et le trafic illicite de migrants : le rôle de l'Union européenne », p. 111-139 in *Le Conseil de sécurité des Nations Unies et la mer / United Nations Security Council and the Sea* / dir. **K. Neri**. – Naples : Editoriale Scientifica, 2018. – 320 p.
– Clauses Molière Acte III : les faux-semblants du Conseil d'État. – *JCP A* 2018. Comm. 2043.

SERMET (L.).
– Modes et méthodes de l'intégration régionale en Afrique – Discussions sur le prétendu miroir européen. – *RUE* 2018, n° 621 (sept.), p. 475-484.
– Éditorial. – *Le Journal du CDI*, n° 15, juin 2018, p. 3.

SOLDATOS (P.).
– L'« introuvable » mécanisme de protection du citoyen européen face aux violations, par son État, de l'acquis démocratique fondé sur les valeurs sociétales de l'Union européenne : réflexions d'actualité préoccupante. – *Fenêtre Europe*, 22 nov. 2018.
– L'Union européenne de l'interdépendance économique et son déficit de construction politique et de défense de l'idéal humaniste suprême de l'Europe : l'urgence de réviser son paradigme intégratif originel. – *Fenêtre Europe*, 24 sept. 2018.

– En quête de lecture réaliste de l'impasse européenne et de reprise du paradigme pour une autre Europe. – *Fenêtre Europe*, 9 mai 2018.
– L'actualité du discours politique de refondation de l'UE : Espoir ou illusion ? – *Fenêtre Europe*, 21 févr. 2018.
– L'érosion croissante de la gouvernance supranationale de l'UE : dérive d'intégration et impératif de refondation. – *Rev. de l'Union européenne (RUE)*, févr. 2018, n° 615, p. 78-86.
– Quelle refondation du paradigme de mise en commun des souverainetés dans l'Union européenne ? – https://blogdroiteuropeen.com/.

SOUSI (B.).
– Brexit (suite et fin ?) - Que prévoit, pour les services financiers, l'accord de retrait ? – *Banque-Notes Express*, 26 nov. 2018.
– L'Europe vue de l'amphi. – *Banque-Notes Express*, 11 oct. 2018.
– Quelle Europe voulons-nous ? – *Banques-Notes Express*, 8 mai 2018.
– L'Autorité bancaire européenne aura son siège à Paris. Confirmation que la France sait (désormais) faire un lobbying efficace. – *Banque-Notes Express*, 31 janv. 2018.

SURREL (H.).
– Droit à la liberté d'expression – Responsabilité d'un portail d'actualité en raison de l'affichage d'un hyperlien (Cour EDH, 4 déc. 2018, *Magyar Jeti Zrt c/ Hongrie*, n° 11257/16). – *JCP G* 2018. Act. 1385.
– « Le juge de l'Union et le droit au respect de la vie privée » in *Vie privée : quelle protection par quel juge ?* / dir. V. Goesel-Le Bihan. – 2018 : https://transversales.org/2017.
– Note ss Cour EDH, 11 oct. 2018, *Osmanyan et Amiraghyan c/ Arménie*, n° 71306/11. – *JCP G* 2018. Act. 1122.
– Note ss Cour EDH, Gde Ch., 15 nov. 2018, *Navalnyy c/ Russie* n° 29580/12s. – *JCP G* 2018. Act. 1315.
– Chr. Conseil constitutionnel et jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. – *Titre VII*, n° 1, sept. 2018.
– Droit à la liberté d'expression – Interdiction de publication et diffusion d'ouvrages « extrémistes ». – Note ss Cour EDH, 28 août 2018, *Ibragim Ibragimov e.a. c/ Russie*, n° 1413/08 et 28621/11. – *JCP G* 2018. Act. 991 (n° 39, 24 sept. 2018).
– La contribution de la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme à l'effectivité de la protection des données personnelles. – *RDP* 2018, p. 879-889.
– Droit à l'effacement et liberté de la presse. Note sous Cour EDH, 28 juin 2018, *M. L. et W. W. c/ Allemagne*, n° 60798/10 et 65599/10. – *JCP G* 2018. Act. 869 (n° 30-35, juill. 2018).
– « La Grande chambre joue-t-elle son rôle régulateur dans la détermination des limites de la liberté d'expression ? » –*Les droits de l'homme à la croisée des droits*. *Mélanges en l'honneur du professeur Frédéric Sudre.* – Paris : LexisNexis, 2018. – 860 p.
– Le Conseil constitutionnel français face à la répression de la négation de crimes de génocide : une jurisprudence dans l'impasse ? – *RTDH* 2018. 365.
– Chr. Conseil constitutionnel et jurisprudence de la Cour EDH. – *NCCC*, n° 59, avr. 2018, p. 147-156.
– Comm ss Cour EDH, 7 juin 2018, *O'Sullivan McCarthy Mussel Development Ltd c/ Irlande*, n° 44460/16. – *JCP* G 2018. Act. 745.
– Comm ss Cour EDH, 22 mai 2018, *Zelenchuk et Tsytsyura c/ Ukraine*, n° 846/16 et 1075/16. – *JCP* G 2018. Act. 682.
– Comm ss Cour EDH, 19 avril 2018, *Ottan c/ France*, n° 41841/12. – *JCP* G 2018. Act. 549.
– Comm ss Cour EDH, 21 mars 2018, *Aleksandr Aleksandrov c/ Russie*, n° 14431/06. – *JCP* G 2018. Act. 432.

– Brûler la photographie d'un couple royal relève de la liberté d'expression. Note sous Cour EDH, 13 mars 2018, *Stern Taulats et Roura Capellera c/ Espagne*. – *JCP G* 2018. Act. n° 361.
– Encadrement du recours à une caméra cachée. Note sous Cour EDH, 22 févr. 2018, *Alpha Doryforiki Tileorasi Anonymi Etairia c/ Grèce*. – *JCP G* 2018. Act. n° 291.
– Il est possible d'utiliser des symboles religieux dans des publicités. Note sous Cour EDH, 30 janv. 2018, *Sekmadienis Ltd c/ Lituanie*. – *JCP G* 2018. Act. n° 222.
– Liberté d'expression des fonctionnaires et obligation de réserve. Note sous Cour EDH, 9 janv. 2018, *Catalan c/ Roumanie*. – *JCP G* 2018. Act. n° 83.
– Chr. Conseil constitutionnel et jurisprudence de la Cour EDH. – *Les Nouveaux Cahiers du CC*, janv. 2018, n° 58, p. 133-144.

TREPPOZ (É.).

– Chr. Droit européen de la propriété intellectuelle. – *RTDEur*. 2018. 851-870.
– « Les secrets d'affaires : de la directive à sa transposition (avec Th. Bouvet) », in : *Les secrets d'affaires : de la directive à sa transposition. Actes du colloque du 6 juin 2018* / dir. **É. Treppoz**, Th. Bouvet. – *Propr. industr.* 2018. Dossier 6.
– « De la source à la qualification des secrets d'affaires : quels enjeux ? », in : *Les secrets d'affaires : de la directive à sa transposition. Actes du colloque du 6 juin 2018* / dir. **É. Treppoz**, Th. Bouvet. – *Propr. industr.* 2018. Dossier 7.

1.5. Comptes rendus d'ouvrages

BERGÉ (J.-S.) (⇨ 31 août 2018)

– Compte rendu de : Micklitz (H.-W.), Sieburgh (C.). – *Primary EU Law and Private Law Concepts*. – Anvers : Intersentia, 2017. – 225 p. – ISBN : 9781780684529 ; Van Leuken (R.). – *Private Law and the Internal Market*. – Anvers : Intersentia, 2017. – 208 p. – ISBN : 9781780684666. – *ERPL (European Review of Private Law)* 2018 (3).

– Compte rendu de : Platsas (A.E). – *The Harmonisation of National Legal Systems - Strategic Models and Factors*, Edward Elgar, 2017. – ISBN : 9781786433282. – 288 p. ; W. Kuan Hon. – *Data Localization Laws and Policy. The EU Data Protection International Transfers Restriction Through a Cloud Computing Lens*. – Edward Elgar, 2017. – ISBN : 9781786431967. – 488 p. – *JDI* 2018/2.

– Lectures d'ici et d'ailleurs (II) : La gestion des risques dans tous ses états (comptes rendus de : M. Weimer, A. de Ruijeter (eds), *Regulating Risks in the European Union - The Co-production of Expert and Executive Power*, Bloomsbury, 2017, 266 p. – E. Falla, *La réparation des dommages de masse - Propositions visant à renforcer l'efficacité de l'action en réparation collective*, Larcier, 2017, 812 p. - C. Cheneviere, *Le système d'échange des quotas d'émission de gaz à effet de serre*, Larcier 2018, 497 p.) – Rubrique Bibliographie, *LPA*, 2018.

– Compte rendu libre sur P. Baldwin. – *The Copyright Wars – Three Centuries of Trans-Atlantic Battle*. – Princetown U.P., 2014. – Blog « Droit & Pluriel », janv. 2018.

– Lectures d'ici et d'ailleurs (I) : À l'heure du Brexit. – Compte rendu de M. Dougan (ed.). – *The UK after Brexit*. – Anvers : Intersentia, 2017. – 324 p. ; Ch. Bahurel, E. Bernard, M. Ho-Dac (dir.). – *Le Brexit. Enjeux régionaux, nationaux et internationau*x. – Bruxelles : Bruylant 2017. – 384 p. – *LPA*, 2018, n° 22, rubr. Bibliographie et billet sur le site du GDR ELSJ : http://www.gdr-elsj.eu/.

SURREL (H.).

– Compte rendu de R. Tinière /dir. – *Question prioritaire de constitutionnalité et droit européen des droits de l'homme. Entre autonomie et convergence*. – Wavre : Némésis-Anthémis, 2017 – Coll. Droit et justice. – 212 p. – ISBN : 9782-8072-0293-1. – *RTDEur*. 2018/3, p. VII-IX.

– Compte rendu de L. Burgorgue-Larsen / dir. – *La Charte des droits fondamentaux saisie par les juges en Europe*. – Paris : Pedone, 2017. – Coll. Cahiers européens n°10 – 715 p. – EAN : 9782233008244. – *RTDEur*. 2018/3, p. IX-X.

2. RÉSEAUX ET PROGRAMMES SCIENTIFIQUES

2.1. Participation au Groupement de recherche RUEDELSJ

Le Réseau Universitaire Européen Droit de l'Espace de Liberté, Sécurité et Justice (RUEDELSJ), créé en 2011 par le CNRS, a été renouvelé en 2015. Notre équipe est l'un des laboratoires participant activement à ce Groupement de recherche (GDR).

► Genèse

Le GDR constituant le « **RUEDELSJ** », c'est-à-dire le *Réseau universitaire européen* dédié à l'étude du droit de l'*Espace de liberté, sécurité et justice* (ELSJ) a été créé en 2011 par le CNRS (GDR-CNRS3452). Ce réseau fédère de manière transdisciplinaire l'action de **cinq laboratoires d'excellence français (Aix Marseille, Bayonne, Lyon, Nanterre, Toulouse)**, spécialisés dans les problématiques de la construction européenne et désireux de focaliser leur recherche sur les questions liées à la construction d'un espace de liberté, sécurité et justice de l'Union. Il a vocation à offrir aux chercheurs une plateforme d'information et d'échange d'opinions relatives à l'un des pans les plus novateurs de la construction européenne et a l'ambition d'en faciliter une meilleure connaissance et de constituer un vivier de spécialistes du sujet en constituant une communauté scientifique ouverte au plan européen et méditerranéen.

Le GDR a dégagé un certain nombre de thèmes de recherche prioritaires, animés par l'ensemble de ses membres et placé sous la responsabilité scientifique d'un laboratoire.

► Thèmes de recherche

• Droits fondamentaux et immigration, Pr. Rostane Mehdi, CERIC, Aix ;
• Le modèle européen à l'épreuve de l'ELSJ, Pr. Henri Labayle, CDRE, Bayonne ;
• Espace commun et réalisation de l'ELSJ, Pr. Marc Blanquet et S. Poillot-Peruzzetto, IRDEIC, Toulouse ;
• Marché intérieur et ELSJ : ruptures et convergences, Pr. Sophie Robin-Olivier, CEJEC, Nanterre ;
• Les instruments de l'ELSJ, entre droit commun et reconnaissance mutuelle, Pr. J.-S. Bergé et C. Nourissat, **EDIEC**.

► Bilan scientifique 2011-2014

• *Constitution d'une communauté scientifique et action fédérative :* Les colloques, publications, conférences et autres manifestations scientifiques de chaque laboratoire ont ainsi été labellisées « GDR » ;
• *Constitution d'un pôle d'expertise européen et appui aux programmes des équipes :* Le GDR s'est impliqué dans les programmes européens tels que les programmes Jean Monnet ;
• *Attractivité auprès des milieux socio-professionnels :* Le GDR a coopéré, ès qualités, avec l'Agence Justice Coopération Internationale (JCI) du ministère de la Justice et avec le Collège européen de police (CEPOL) pour la création en 2014 d'un « European Joint master programme Policing in Europe », à Lyon ;
• *Institutionnalisation des ateliers doctoraux :* Cet objectif central du GDR a permis la constitution d'un vivier de jeunes chercheurs spécialisés ;
• *Valorisation et diffusion scientifique :* La création et l'animation du site Internet offrent une visibilité accrue : http://www.gdr-elsj.eu.

► Prospective : **Les membres du GDR souhaitent donc poursuivre leurs actions à la fois par un travail de consolidation et d'approfondissement :**

• Pérennisation de l'initiative des *Ateliers doctoraux* ;
• Ouverture d'une collection dédiée, réflexion quant à une revue en ligne, élargissement européen (Pologne, Espagne, Luxembourg…) ;
• Accueil et séjours de doctorants dans des laboratoires du GDR ;
• Visibilité accrue du GDR via la traduction du site internet pour le monde anglo-saxon et nordique.

► **Liens utiles** :
- Rapport d'activité 2011-2014 [DOCX - 21 Ko].
- Tout savoir sur le GDR.

C'est à Lyon, accueilli par l'**EDIEC**, organisatrice, que le **GDR RUEDELSJ** a tenu sa **9e session doctorale européenne**, les 8 et 9 juin 2017, sur le thème *L'espace de liberté, sécurité et justice en questions*.

2.2. Participation aux programmes européens

En 2017, l'EDIEC s'est vue attribuer deux financements européens proposés par les programmes *Justice* et *Erasmus+*.

2.2.1. Le projet européen EPAPFR

Le projet européen EPAPFR (*Plateforme européenne pour l'accès aux droits personnels et familiaux en Europe*) a pour objectif de contribuer à l'accompagnement de toute personne confrontée à des difficultés relatives au droit international privé de la famille en Europe (UE) en favorisant la coordination et la coopération des dispositifs juridiques, médicaux et sociaux implantés sur le territoire des États membres, qu'ils soient de nature associative ou institutionnelle. Ce projet s'inscrit dans le cadre du *Programme Justice* de l'Union européenne établi pour la période 2014-2020. Le *Programme Justice* finance des actions ayant une valeur ajoutée européenne qui contribuent à la poursuite de la mise en place d'un espace européen de justice.

Le projet EPAPFR soutient la mise en œuvre des instruments européens de droit international privé de la famille, et tout particulièrement la directive 2008/52/EC du 21 mai 2008 sur certains aspects de la médiation en matière civile et commerciale, le règlement Successions du 4 juill. 2012, le règlement Bruxelles II bis du 27 nov. 2003 en matière matrimoniale et de responsabilité parentale, la Convention de La Haye du 19 oct. 1996 en matière de responsabilité parentale et de protection des enfants, et le règlement Rome III du 20 déc. 2010 mettant en place une coopération renforcée en matière de loi applicable au divorce et à la séparation de corps.

Sept partenaires participent à ce projet à travers l'Europe et sont bénéficiaires des fonds européens :

- Le Centre de recherche sur le droit international privé (**CREDIP**, **EDIEC**) ;
- L'Association pour le droit des étrangers (ADDE, Bruxelles) ;
- Le Service social international (SSI, Veliko Tarnovo, Bulgarie) ;
- La Faculté de Droit de l'Université de Liège (ULg) ;
- Le Deutsches Institut für Jugendhilfe und Familienrecht (DIJUF, Heidelberg) ;
- Le Dipartimento di Scienze giuridiche dell'Università degli Studi di Verona,
- et l'association Femmes informations juridiques internationales (FIJI, Lyon), porteur du projet.

Le projet EPAPFR consiste à :

- mettre en relation des services d'accès aux droits spécialisés en droit international privé agissant au plus près des bénéficiaires dans le but de faciliter l'accès effectif à la justice dans ce domaine,
- promouvoir la formation des professionnels et l'information des bénéficiaires,
- et encourager le partage d'expérience et de connaissance entre acteurs institutionnels et de terrain des différents États membres.

Le projet, doté d'un financement européen de **283 000 euros** (*Grant Agreement N. 764214*), a démarré le 2 octobre 2017, pour une durée de 24 mois.

2.2.2. La Chaire Jean Monnet DMOCRIS

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Projet DMOCRIS : Démocratie et intégration dans une Europe en crise
Titulaire de la Chaire : **Pr. Éric Carpano**
Référence : **587011-EPP-1-2017-1-FR-EPPJMO-CHAIR**
Financement : **50 000 euros**
Durée : **3 ans**

Présentation :
À l'heure où le projet européen est en crise et où les démocraties européennes sont traversées par des tentations nationalistes et populistes, il est plus que jamais nécessaire de replacer l'Europe au centre de l'espace public. Tel est l'un des objectifs de cette Chaire en offrant un support institutionnel et financier pour la promotion de l'idée européenne au moyen de différentes actions de **formation (I)** et de **recherche (II)** en région Auvergne-Rhône-Alpes en collaboration avec des partenaires locaux, nationaux et européens (Espagne, Hongrie, Italie).

I. Une formation européenne attractive, de qualité et diversifiée pour tous

La formation aux questions européennes est la première étape de la reconquête de l'espace public. Nous souhaitons, eu égard aux problématiques développées, consolider, professionnaliser, renouveler, ouvrir et diversifier davantage cette offre de formation aux questions européennes.

1.1. Consolidation de la formation européenne par l'amélioration et l'approfondissement de la formation

La Chaire Jean Monnet doit permettre de consolider la formation existante en assurant sa pérennisation et son approfondissement et de redynamiser la formation par sa professionnalisation, sa diversification, et le renouvellement des méthodes.

1.1.1. Cohérence et continuité d'un enseignement d'excellence en droit européen

L'un des objectifs de la Chaire est de garantir l'excellence de la formation en droit européen. L'ensemble des enseignements en droit européen, répartis entre la 1ère (L1) et la 5ème année (M2) seront coordonnées par le comité de pilotage et de suivi de la Chaire afin de garantir la cohérence et la continuité du contenu de ces enseignements de telle sorte que tous les étudiants sortant de l'Université Lyon 3 aient reçu une formation suivie en droit européen :

- élaboration collective d'un programme commun
- articulation commune des enseignements
- détermination collective des modalités d'évaluation
- échanges pédagogiques entre les enseignements de droit européen dans le cadre du comité de pilotage et suivi
- partage des expériences entre les étudiants de différents niveaux (L1 à M2).

1.1.2. Pérennisation de la formation

Au cours des dernières années, le droit européen a servi de variable d'ajustement dans de nombreuses spécialités de droit en étant en priorité frappé par une diminution de son volume horaire. Jusqu'en 2016, il existait deux Masters 2 de droit européen : l'un à visée professionnelle (30 étudiants) et l'autre à visée recherche (10 étudiants). Les deux diplômes ont fusionné à la rentrée 2016.

1.1.3 Professionnalisation de la formation

Nous souhaitons renforcer l'attractivité de nos formations en droit européen en proposant un enseignement plus professionnalisant qui passera par la création de deux modules d'enseignement nouveaux dans le master 2 :

- un séminaire d'insertion professionnelle de 15h qui doit permettre de faire intervenir des praticiens du droit européen et des politiques européennes ;

- un séminaire de clinique de droit européen de 15h qui doit permettre d'encadrer les étudiants dans la participation à une clinique de droit européen en partenariat notamment avec le Groupement d'information et de soutien des immigrés (GISTI) et la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDE) et / ou à des concours européens de plaidoirie (European Law Moot Court / Concours Rousseau).

1.1.4. Renouvellement des méthodes d'enseignement

Le droit européen est, en tant qu'objet original, un laboratoire d'expérimentation des nouvelles formes de normativités. Il doit aussi être prétexte à de nouvelles formes d'enseignement si l'on veut assurer son attractivité et sa diffusion au-delà du cercle restreint des spécialistes :

- favoriser en présentiel l'apprentissage pratique par la mise en situation, l'initiation à la recherche et la pédagogie inversée ;

- introduire un enseignement clinique visant à faire travailler les étudiants sur des cas réels en collaboration avec des ONG ou des cabinets d'avocat ;

- expérimenter un enseignement libre et gratuit, en ligne, accessible non seulement aux étudiants du Master de droit européen mais également à un public plus large : les séminaires de l'Europe en contexte seront filmés et mis en ligne pour être accessibles au plus grand nombre (podcasts des séminaires, vidéos en ligne de cours) : l'objectif est de créer un MOOC Questions européennes pour le grand public d'ici la rentrée 2020 sur la base de ces différents supports.

1.1.5 Diversification de la formation européenne : *L'Europe en contexte*

À l'heure actuelle, nos enseignements en droit européen sont exclusivement centrés sur la seule dimension juridique. La complexité du processus d'intégration européenne et les différentes figures de la crise européenne démontrent qu'il n'est plus possible de penser l'intégration européenne au seul prisme du phénomène juridique. Une approche contextuelle du droit européen est plus que jamais nécessaire.

La création d'un séminaire « ***Europe en contexte »*** de 16h déclinera une problématique transversale, d'un point de vue pluridisciplinaire, au travers de la participation de différents intervenants. Pour plus de cohérence entre la recherche et la formation, ce séminaire transversal s'inscrira dans la thématique annuelle de travail de la Chaire : par exemple, pour l'année 2017-2018, la sous-thématique annuelle retenue est « Identités et intégration » et le séminaire comportera 8 interventions de 2h sur ce thème en lien avec les recherches menées par les membres de l'équipe.

Cet enseignement doit faire le lien entre la recherche et l'enseignement en servant de support à la diffusion généraliste des recherches menées dans le cadre des thématiques annuelles.

1.2. Formation continue : Ouverture de la formation européenne vers la société civile (Activités supplémentaires)

Le deuxième objectif de formation de la Chaire Jean Monnet est la diversification de la formation aux questions européennes et son ouverture vers la société civile. Le projet européen souffre singulièrement d'un déficit de pédagogie ce qui affecte résolument la place de l'idée européenne dans l'espace public. Trois actions spécifiques seront financées par la Chaire Jean Monnet :

- Un **cycle de formation de 20h** en partenariat avec le Rectorat de Lyon à destination des enseignants du secondaire (collège et lycée) sur les questions européennes (à partir de septembre 2018)
- Un **cycle de biennale (2017-2018 et 2019-2020)** : conférences de 20h sur l'Europe, accessible aux adultes sans condition de diplôme dans le cadre de la formation continue Lettres/Langues/Philosophie. Cet enseignement fera également le lien entre la recherche et l'enseignement en servant de support à la diffusion généraliste des recherches menées dans le cadre des thématiques annuelles.
- Une **journée sur « L'état de l'Union »** en partenariat avec la presse locale, les médias locaux (Euronews et Télévision Lyon Métropole) et les collectivités territoriales.

1.3. Université d'été visant à l'intégration des doctorants : séminaire doctoral d'été (début juillet) – Incubateur de recherche en partenariat et en alternance avec l'Università di Napoli-Parthénope

Pendant près de 25 ans l'Université Jean Moulin Lyon 3 a organisé une Université européenne d'été sur l'Europe. Le professeur Eric Carpano en fut le directeur de 2008 à 2011. Par manque de moyens financiers, cette université d'été a été interrompue en 2011. Il s'agit de relancer ce projet en le réorientant vers un séminaire doctoral d'été et la constitution d'un réseau européen de jeunes chercheurs. Cette université doctorale d'été aura lieu en alternance entre Lyon et Naples.

Ces activités de formation seront appuyées par la publication d'un **ouvrage généraliste sur les *Grandes notions du droit européen***, PUF, Paris (septembre 2019/septembre 2020) réalisé en collaboration avec Eric Carpano, Gaëlle Marti et Bernadette Le Baut-Ferrarese.

II. Soutenir une recherche d'excellence sur le thème « Démocratie et intégration dans une Union en crise »

Le second volet de la Chaire DMOCRIS vise à soutenir une **recherche d'excellence sur le thème de la crise de la démocratie et de l'intégration en Europe**. Cette recherche vise trois objectifs :

- Approfondir les connaissances liées au développement de l'intégration européenne dans le cadre des crises nationales et européennes de la démocratie et de l'intégration ;
- Construire un réseau de partenaires visant à la constitution d'un pôle d'expertise européen sur la crise démocratique et de l'intégration (D-CrisNet : democris network) ;
- Associer et intégrer les jeunes chercheurs (doctorants) dans ce réseau européen.

Ces recherches donneront lieu à différents types de **manifestations scientifiques** :

- colloques internationaux ;
- ateliers de recherche ;
- conférences ;
- séminaires doctoraux.

Cette recherche s'articulera autour de **trois sous-thèmes** distincts au cours des trois années de la durée de la Chaire :

- Identités et intégration (2017-2019) : Ce projet vise à confronter la résurgence des revendications identitaires nationales avec la possibilité de construire une identité européenne qui servirait de catalyseur à l'intégration européenne. Ces revendications identitaires (indépendantistes, autonomistes, nationalistes) sont sources de fragmentation de l'Union alors même que l'Union tente de s'imposer comme une puissance dans l'ordre international. Dans le cadre de cette recherche il s'agit ainsi d'interroger l'avenir de la construction européenne dans un espace fragmenté et pluriel et de réfléchir à des modèles alternatifs pour repenser l'unité dans la diversité. Ce thème « Identités et intégration » (IDTCRIS) sera également le support d'un **Projet Jean Monnet** par ailleurs présenté en partenariat avec la CASA de VELASQUEZ (Madrid) et l'Università di Napoli-Parthenope (Italie). Ce thème sera décliné dans le cadre de trois séminaires organisés à Madrid, Naples et Budapest et un colloque final à Lyon.

- Migrations et citoyenneté (2018-2019) : Le thème vise à appréhender la crise migratoire en Europe dans le contexte plus large de la crise de l'intégration européenne et des questions qu'elle soulève, du point de vue institutionnel, juridique et politique, en termes d'identité, de solidarité et de citoyenneté. (colloque automne 2019)

- Démocratie et marché (2019-2020) : Il s'agit d'interroger dans le contexte de la crise économique et budgétaire européenne l'articulation des exigences de démocratie et de marché dans la construction européenne. (colloque printemps 2020)

Ces différentes thématiques donneront lieu à la publication de **deux ouvrages** :

- *L'exception en droit de l'Union européenne*, actes du colloque d'octobre 2017, parution en 2019 (Presses universitaires de Rennes).
- *Quel État de droit dans une Europe en crise ?*, actes du colloque d'octobre 2018, parution en 2019 en ligne à la *Revue des droits et libertés fondamentaux* (RLDF).

Programme Erasmus+ I Activités Jean Monnet I Chaires Jean Monnet

Une chaire Jean Monnet est un poste d'enseignement spécialisé dans les études sur l'Union européenne pour les professeurs d'université. Chaque chaire Jean Monnet ne peut être occupée que par un seul professeur, qui doit dispenser au minimum 90 heures d'enseignement par année universitaire sur une période de trois années consécutives. En outre, le titulaire de la chaire doit effectuer au moins une activité supplémentaire par année universitaire.

Ce qui est soutenu

Activités principales (minimum 90 heures par année universitaire)

- approfondir l'enseignement dans le domaine des études européennes dans le cadre du programme officiel d'un établissement d'enseignement supérieur;
- fournir un enseignement approfondi sur les questions européennes aux futurs professionnels de domaines de plus en plus recherchés sur le marché du travail.

Activités supplémentaires

- dispenser un enseignement/des conférences à des étudiants d'autres départements (par exemple architecture, médecine, etc.) pour mieux les préparer à leur future vie professionnelle ;
- encourager, conseiller et encadrer la nouvelle génération d'enseignants et de chercheurs sur les sujets européens ;
- conduire, contrôler et superviser la recherche sur des sujets européens pour d'autres niveaux d'enseignement, tels que la formation des enseignants et l'enseignement obligatoire ;
- participer à des conférences, séminaires/webinaires, ateliers, etc. ciblant les décideurs politiques aux niveaux local, régional et national, ainsi que la société civile.

Soutien disponible

Le montant maximal de la subvention s'élève à **50 000 EUR**. Ce montant peut représenter au maximum **75 %** du coût éligible total de la chaire Jean Monnet.

2.3. IUF – Border Crossing Phenomena and the Law – IFITIS Research Programme 2016-2021

Supported by: ***Institut Universitaire de France*** (IUF) : Senior Project (2016/2021) located in the University of Lyon (Jean Moulin – Lyon 3 – Law Faculty –**EDIEC**-**CREDIP**)

The purpose of the IFITIS research is to bring into the law a new legal concept in order to deal with the phenomenon called "full movement beyond control". ***Movement***: persons (individuals or legal entities), goods (tangible or intangible, and more widely, services and capital) move within territories and between different territories. This movement has reached unprecedented dimension in recent times (notably for migrant, data, waste, capital): the speed, diversity and often significant volume of flow have reached levels as yet unparalleled. ***Full***: the movement of persons, goods, services and capital has a "full" dimension in that it engages the attention and action of all the public and private operators (States, companies, citizens) at local, national or international level, who contribute to the phenomenon in whole or in part, voluntarily or involuntarily. ***Beyond control***: movement has an "uncontrollable" dimension in the sense that in specific or short-term situations, like those of crisis, operators, and particularly those with responsibility for such movement, do not have full control over it.

This movement beyond control results in the creation of positive and negative, legal and illegal channels within a particular sphere, making it almost possible for the operators to work together to contain it. Full movement beyond control is experiencing a paradoxical surge. More often than not, its existence is denied by those who claim to have the power to control it. However, it is putting existing frontiers at risk while simultaneously creating new ones. It is often backed up by a public whose collective conscience is shaped by a hope that regaining control is still a possibility.

By employing a multidisciplinary (Social sciences – Sciences) and comparative (Europe, Brazil, Canada) approach, this research seeks to identify a new legal concept capable of specific legal treatment and competent to take in hand the particular issues raised by the phenomenon and the legitimate expectations it may create.

Next Steps

- Article on: « Datasphere », Data Flows beyond Control, Challenges for Law and Governance – EJLC, in coll. with S. Grumbach, V. Zeno-Zencovich, in progress: http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22994
- Article on: Contextualisation et circulation des situations : approche modale des phénomènes de gestation pour autrui à l'étranger, JDI 2018/1, à paraître – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22989
- Closed workshop in France – Le discours des juristes sur la circulation en droit européen – Nanterre (January 2018)
- Closed workshop in UK (Oxford, March 2018)
- Closed workshop in Belgium (Louvain-la-Neuve, March 2018)
- Conference in France – « L'illusion du contrôle : ces circulations (migrants, données, capitaux, déchets…) qui échappent à notre contrôle » (Lyon 3 – BU – Cycle « Questions de société », 27 March 2018)
- International workshop in France – Technosphère et droit / Technosphere and the Law (Lyon, 29 March 2018) – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22543 and Annual doctoral study day in France – Technosphère et droit / Technosphere & the Law (Lyon,

30 March 2018) – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22543

- Workshop in France – Droit global/transnational – intervention sur le thème : « La circulation : objet du droit global/transnational, quelle représentation pour les juristes ? » – Paris (ENS, May 2018)
- Closed workshop in France – Présentation et discussion sur le projet IFITIS : « La circulation, objet du droit international et européen ? » – Paris (Paris 1 – Panthéon – Sorbonne) – IREDIES (June 2018)
- Articles in progress (Law & Economics: Flows of Capital beyond Control; Flows & European Law; Flows & history of international law; Flows & private international law (comparative approach Brazil/Europe)
- Book in progress: « Les situations en mouvement et le droit » (Dalloz – coll. Méthodes du droit) – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22473

Achievements 2017

- Closed workshops in USA (Seattle : U. Washington – Microsoft) and Canada (Montréal : McGill U. – Québec : U. Laval) – (November/December 2017) – workshops on the IFITIS project and comparative legal approach of free movement in UE/USA/Canada – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22967
- Conference in USA: University of Washington – The Global Mondays Lecture Series – conference on « Cross-Border Movement and the Law: for a Global Approach » – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=23125
- Conference in Canada: Université Laval – Chaire Jean Monnet dir. par le Pr O. Delas – Intervention sur le thème : Analyse critique du discours de la CJUE sur la circulation (à propos des avis 2/15 et 3/15) – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=23129
- Book : Global Phenomena and Social Sciences, Springer, November 2017 – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=21499
- Article on: Quelle approche des phénomènes par le droit ? Le cas de la circulation totale au-delà du contrôle – chronique, Recueil Dalloz, à paraître – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=23031
- Article on: Climat au-delà du contrôle : gouverner l'ingouvernable maintenant ! – La Pensée Ecologique (Unil – Puf) – Point de vue – (1)2017 : http://www.universitates.eu/jsberge/?p=23075
- Article on: Au-delà du contrôle : une autre façon d'aborder les changements climatiques, The Conversation, 17 nov. 2017 – Beyond our control: an alternative approach to climate change – The Conversation, 11 December 2017
- Closed workshop in France – dir. by Prof. J.P. Burgess, Chair of Geopolitics of Risk (ENS Paris) – November 2017 – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22934
- Closed workshop in Italy – Discussion with : Profs F. Salerno (U. Ferrara), S. Forlati (U. Ferrara) and M. Blakeney (U. of Western Australia) – Università degli studi di Ferrara – November 2017 – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=23054
- Conference in France – De quoi le droit est-il (aussi) fait ? Réflexions autour de l'approche pluridisciplinaire et comparée des phénomènes complexes de circulation (Nice – GREDEG – UNICE – UCA) – Nov. 2017 – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22918
- Closed workshop in France – Contrôle des flux de circulation et Anthropocène (ENS Lyon) – November 2017 – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22755
- Closed workshop in France – Circulation of Persons (Lyon – CREDIP/EDIEC) – October 2017 – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22636
- Closed workshop in France – Systèmes complexes et SHS : quelles utilités ? (Lyon – IXXI)

– September 2017 – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22621

- Closed workshops in Brazil (São Paulo, Brasilia, Rio de Janeiro – September 2017) – Movement in international law (public and private), pluridisciplinary approach of cross-border phenomena, movement of data, movement of waste and movement of capital – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22612
- Article on « La circulation totale au-delà du contrôle : hypothèse de risque invisible », Riseo 2017/2, à paraître http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22716
- Closed workshop in Israel (Herzliya, June 2017) – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22445
- Series of 2 articles on « Total circulation: phenomena that escape the control of humanity » – « Total circulation: using legal resources to understand and control new flows » published on the conversation.com.fr/anglais (June 2017) – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22534
- Book: Operating Law in a Global Context: Comparing, Combining and Prioritising, EE, 2017 – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=18567
- Closed workshops in France – Circulation and PIL (Lyon – CREDIP/EDIEC), Data (Lyon – IXXI), Private Law (Lyon-EDP) – March-May 2017 http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22008
- Series of 5 articles on « Gouverner la circulation totale au-delà du contrôle » published on the conversation.com.fr (April 2017) – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22255
- Article on: « La circulation des droits de propriété intellectuelle » in La propriété intellectuelle en dehors de ses frontières (dir. A. Favreau) – Larcier, to be published – http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22089
- Article on: « Cross-Border Movement and the Law: for an Epistemological Approach » – Ritsumeikan Law Review (Japanese Law Journal) 34 (2017) 1-22
- Annual doctoral study day (Lyon) "Multidisciplinary approach to phenomena: questioning across the law and the pure, human and social sciences » (56 participants) : http://www.universitates.eu/jsberge/?p=21597
- Conference in Strasbourg (24 January 2017): « La recherche en droit, pour quoi faire ? Réflexion d'étape sur le projet IFITIS »
- Closed workshops in Japan (13-18 January – Tokyo (Keio U.) – Osaka U. – Kyoto (Ritsumeikan U.) : http://www.universitates.eu/jsberge/?p=21826
- Article on: « L'échange des don*nées dans l'ELSJ : l'hypothèse de la circulation totale au-delà du contrôle »* in C. Chevallier-Govers (dir.), L'échange des données dans l'espace de liberté, de sécurité et de justice de l'UE, Ed. mare & martin, to be published. *http://www.universitates.eu/jsberge/?p=22096*

Blog: http://www.universitates.eu/jsberge/?p=21027

Full presentation of the project at SSRN: *http://ssrn.com/abstract=2777653* ***or*** *http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2777653*

Newsletters:

- *IFITIS / Lettre d'information / Newsletter – 2017(2)*
- *IFITIS / Lettre d'information / Newsletter – 2017(1)*
- *IFITIS / Lettre d'information / Newsletter – 2016(2)*
- *IFITIS / Lettre d'information / Newsletter – 2016(1)*

2.4. ANR MERCRO 2016-2021

La mer à la croisée des chemins : l'impact juridique de la superposition de régimes juridiques sur l'effectivité de la police en mer | The sea at the crossroad: the legal repercussions of the superposition of legal regimes on the effectivity of the police at sea

Responsable scientifique et technique et coordinatrice du projet : Kiara NERI, Maître de conférences HDR

La mer a toujours été un enjeu majeur pour les États et pour la communauté internationale, mais on constate qu'aujourd'hui plus que jamais, la mer est le lieu de tous les défis (économique, sécuritaire, environnemental, humain, etc.). Le défi sécuritaire est devenu un enjeu majeur pour l'Europe, le présent projet propose de se concentrer sur la criminalité en mer et sur les entraves juridiques à l'efficacité de la police sur cet espace. En effet, la porteuse du projet a eu l'occasion de constater, dans des travaux de recherches antérieurs[1], l'existence d'un nombre important de règles internationales applicable à la lutte contre la criminalité en mer, aggravée par la multiplication des acteurs de la répression. C'est précisément cet enchevêtrement de régimes juridiques distincts qui va être à l'origine de la grande complexité pour les États d'agir en mer. L'objectif recherché sera ainsi d'étudier l'impact de la superposition de corps de règles de droit international sur l'efficacité de la police en mer et de préconiser des solutions.

L'hypothèse de recherche est la suivante : le morcellement et la sectorialisation du droit de la mer et la superposition de régimes juridiques distincts entravent l'efficacité de la lutte contre la criminalité en mer. Le projet se concentrera ainsi sur les effets du morcellement et étudiera des solutions potentielles, telles que le recours au Conseil de sécurité des Nations Unies. Les verrous scientifiques et les défis techniques reposent sur la manière dont la doctrine internationaliste approche depuis plus d'un siècle le droit de la mer. En effet, les chercheurs se sont spécialisés dans un domaine précis du droit de la mer, ou dans une zone géographique, ou encore dans la lutte contre un crime en particulier. Dès lors, la difficulté méthodologique sera de dépasser ce cloisonnement des savoirs et des scientifiques, hérités du morcellement du droit et de penser la lutte contre la criminalité en mer dans sa globalité.

L'objectif du projet sera de produire des résultats scientifiques importants et de faire évoluer l'état de l'art sur la question.

- Deux ouvrages scientifiques seront publiés à la suite de la tenue des conférences internationales, ainsi qu'un article dans une revue scientifique de rang A.
- Le projet s'est fixé des objectifs pratiques afin que les résultats soient connus des praticiens (décideurs et acteurs de la police en mer), mais surtout qu'ils soient adaptés aux problématiques qu'ils rencontrent et qu'ils leur proposent des solutions concrètes et pratiques.
- Dès lors, le projet procèdera au recensement complet des règles et régimes juridiques de droit international applicables à la lutte contre la criminalité en mer. Ce recensement

[1] Neri (K.) / dir., *Le Conseil de sécurité des nations unies et la mer / United Nations Security Council and the Sea,* Naples, L'Editoriale Scientifica, 2018, 320 p. ; Neri (K.), « La responsabilité de l'État dans le cadre des opérations d'interdiction maritime », p. 557-608 in *La criminalité en mer / Criminal acts at sea*, dir. K. Trapp, E. Papastavridis, Centre de recherche et d'études, Académie de droit international de La Haye, Matinus Nijhoff, 2014 ; Neri (K.), *L'emploi de la force en mer*, Bruxelles, Bruylant, 2013, 625 p.

s'accompagnera de la rédaction d'un rapport et d'un tableau synthétique diffusé auprès des praticiens.

- Par ailleurs, les membres du projet s'engagent à rédiger des recommandations contenant une série de solutions pratiques aux problématiques envisagées.

Le projet de recherche MERCRO (ANR-18-CE39-0012-01), d'une durée de 3 ans, est doté d'une subvention de **230 000 euros**.

Pour suivre le projet : http://ediec.univ-lyon3.fr/anr-mercro-2019-2021

2.5. Partenariats en droit international public

2.5.1. Partenariat de Nice

Partenariat sous la conduite du Professeur Doumbé-Billé, sur la sécurité collective, thème de 2017.

2.5.2. Partenariat Utique 2018 : Le droit international actuel est-il sécurisant ?

Financement

Le **PHC-Utique** (Partenariat Hubert Curien – Programme Utique) permet d'allouer aux actions retenues deux enveloppes financières (française et tunisienne, avec Campus France comme opérateur) pour la mobilité des enseignants-chercheurs et de doctorants, auxquelles s'ajoute une subvention logistique.

Rappel du contexte de la coopération

Un accord interuniversitaire lie les Universités de Lyon 3 et Carthage depuis quelques années. Il est d'application générale, impliquant l'ensemble des composantes des deux universités. Il vient institutionnaliser des rapports plus anciens qui se sont noués entre la FSJPST et la Faculté de Droit – Lyon 3. Il est cependant jusque-là limité à des échanges de professeurs, à des participations réciproques aux rencontres scientifiques et à permettre à des étudiants de s'inscrire en Master ou en Doctorat.

C'est donc très naturellement, que dans le champ du droit international, où elle fut expérimentée du reste à l'origine, cette coopération s'est institutionnalisée progressivement entre le CDI et le LR-DIERME (Laboratoire de recherches en droit international et européen et Relations Maghreb-Europe). Les deux centres ont mis en place un partenariat informel depuis 2013 sur la formation à la recherche de leurs doctorants, l'organisation de rencontres scientifiques et l'appui aux activités d'enseignement et d'encadrement. Dans ce cadre, qui prévoit alternativement un séjour des équipes de doctorants, chercheurs et professeurs dans l'une et autre des deux universités, deux rencontres scientifiques ont déjà eu lieu (« Révolutions et Droit international », oct. 2014 ; « Les étrangers devant le droit international », avr. 2015).

Objectif

Dans un ordre international qui se définit dans le cadre d'une relation triangulaire entre paix, sécurité et développement, le champ du droit international se développe aussi par rapport aux interconnexions des dimensions politiques, économiques et humaines du système international.

En ce sens les objectifs du millénaire ont constitué l'un de ces cadres stimulants pour sortir l'humanité de la misère, de la précarité, de l'insécurité et de tout ce qui constitue phénomène « abject et déshumanisant ». Mais le constat est sévère : les menaces sur la paix et la sécurité internationales persistent et envahissent de nouveaux espaces. En effet, le monde est aux prises de nouvelles formes de conflictualité où l'on ne saurait se contenter des seules qualifications politico-juridiques existantes de conflits asymétriques, d'agression, de terrorisme, et encore moins de rivalités de pouvoirs autour des territoires et les ressources pour les résoudre.

La région euro-méditerranéenne est au cœur de ces préoccupations de sécurité mondiale. Elle est même de plus en plus le scénario d'attaques sanglantes contre ses populations civiles, ses équilibres régionaux et ses systèmes de valeurs démocratiques. Paris, Bruxelles, Tunis jusqu'à Bamako, l'état de la région interpelle plus que jamais sur la capacité des États à agir par le droit contre la déferlante de violence et d'insécurité. Autant de raisons pour s'interroger sur la perception et l'efficacité du droit international actuel à garantir le bien du monde.

Au cœur de dynamiques de plus en plus plurielles (territoriales, culturelles, identitaires, financières) qui s'autonomisent et restructurent l'ordre politico-juridique actuel, les concepts et instruments juridiques de régulation des différends internationaux, de sécurité collective, de gestion de crises, ou de lutte contre les groupes terroristes sont sans cesse mis à rude épreuve. Les États n'ont guère le choix: il faut agir inventer de nouvelles règles d'engagement et surtout envisager autrement les rapport du droit international à la sécurité.

Bien sûr, afin de mieux répondre à ces nouvelles formes de menaces qui s'étendent à divers domaines de la sécurité, de l'immigration, du problème des réfugiés, du réchauffement climatique et des menaces climatiques et biologiques, ou encore des menaces de prolifération des armes légères, les États de la région et les organisations internationales mettent en place de nouvelles formes de stratégies, d'alliances, mais aussi de mesures et de méthodes répressives conventionnelles pour faire face au caractère protéiforme de la menace. Cependant, l'éventail des règles et mesures pratiques prises dans ce sens n'a pas permis d'améliorer sensiblement l'état du monde. Il s'agit actuellement encore d'un droit de fronts alors que la menace est plurielle et diffuse et qui nécessité un pouvoir d'action différentié et plus efficace.

L'ordre international est traversé par des problèmes de qualification, d'application et d'adaptation des composantes du droit international de la sécurité. Dès lors, il est plus que nécessaire de savoir comment il réagit face à ces réalités complexes, transnationales et surtout pluri-dynamiques qui le traversent. En somme, il sera question de savoir si les mécanismes du droit international de la paix et de la sécurité sont à même toujours de porter les objectifs de base de paix, de sécurité, de développement durable et d'humanité.

Séminaires de recherche 2018

- Lyon, mai-juin 2018 ;
- Tunis, octobre 2018.

3. OPÉRATIONS SCIENTIFIQUES

3.1. Colloques, workshops, journées d'études, ateliers de recherche et conférences

3.1.1. Suivi 2018 des opérations organisées en 2017

4 et 5 mai 2017 – UJML3, Amphi Huvelin
Le Conseil de sécurité et la mer

Colloque organisé par le **CDI**, avec le soutien de l'**EDIEC**, de l'**EDD** et du **SGR** (dir. sc. : **K. Neri**).

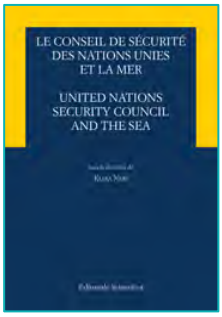

Les actes sont parus aux éditions *Editoriale Scientifica* (Naples), avec le soutien du **SGR** et de l'Université franco-italienne :

Le Conseil de sécurité des Nations Unies et la mer / United Nations Security Council and the Sea / dir. **K. Neri**. – Naples : Editoriale Scientifica, 2018. – 320 p.

12 et 13 octobre 2017 – UJML3, Amphi Huvelin
L'exception en droit de l'Union

Colloque organisé par le **CEE**, avec le soutien de l'**EDIEC**, de l'**EDD** et du **SGR** (dir. sc. : **E. Carpano**, **G. Marti**).

Les actes paraîtront en 2019 aux *Presses universitaires de Rennes*.

3.1.2. Opérations organisées en 2018

10 janvier 2018 – UJML3, Amphi Huvelin
Les droits fondamentaux à la merci du dialogue des juges

Conférence de spécialité EDD, **IDEA**, **CEE** du **Professeur Constantin Yanakopoulos** (dir. sc. : **M. Karpenschif**).

26 janvier 2018 – UJML3, Amphi Huvelin
La prescription extinctive dans le droit de la propriété intellectuelle

Colloque organisé par le **CREDIP** (dir. sc. : **Nicolas Bouche**), avec le soutien de la **Commission Recherche** de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Les vidéos sont en ligne (merci à l'équipe de la WebTV de Lyon 3) : https://webtv.univ-lyon3.fr/channels/LAPRESCRIPTIONEXTINCTIVEENDROI/

Les actes sont parus en juillet :

La prescription extinctive en droit de la propriété industrielle. – Actes du colloque du 26 janvier 2018, organisé par le **CREDIP** / dir. **N. Bouche**. – *Propriétés intellectuelles (IRPI)*, 2018, n° 68, p. 7-49 (juillet 2018).

15 février 2018 – UJML3, Salle Richardot
Le Tribunal international du droit de la mer

Conférence de **Nathalie Ros**, Professeur à l'Université de Tours, organisée par le **CDI** (dir. sc. : **K. Neri**).

15-18 février 2018 – Lucerne (Universiät Luzern)
European Law Moot Court, finale régionale

Thomas Buttin, **Maria-Cristina Dinu**, **Inès Filali** et **Mathieu Rouy**, étudiants en *M2 Droit européen des affaires*, entraînés et accompagnés par **Gaëlle Marti et Yassine Chattout**, ont été qualifiés pour la finale régionale qui a lieu à Lucerne, du 2 au 5 février 2018, au terme de laquelle ils se sont inclinés. L'*European Law Moot Court* est le concours de plaidoiries en droit européen le plus prestigieux au monde. Tous les ans, une centaine des meilleures universités participent à quatre finales régionales. Il s'agit d'un concours bilingue – français et anglais. Le **CEE** apporte à l'organisation du concours un soutien pédagogique et financier.

Case 2017/2018: *BrickUp SRL v The Ministry of Defence (M-530/17)*.

16 mars 2018 – UJML3, Amphi Huvelin
Regards sur le droit international privé

Colloque organisé par les étudiants du Master 2 Droit privé international et comparé (Association Droit privé international), sous la présidence de **Cyril Nourissat**, avec le soutien du Professeur **Malik Laazouzi**, Responsable pédagogique du Master 2 Droit privé international et comparé, de l'**EDIEC** et du **CREDIP**. *Phot. : N. Couturier*

17 mars 2018 – UJML3, Amphi Huvelin
Déficit démocratique de l'Union européenne. Quel rôle pour les partis politiques ?

Colloque organisé par l'**Union des fédéralistes européens**, avec le soutien de l'**EDIEC**, du **CEE** et de la **Chaire Jean Monnet DMOCRIS**.

Les actes sont parus : *Déficit démocratique de l'Union européenne. Quel rôle pour les partis politiques ?* – Lyon : Presse fédéraliste, UEF Rhône-Alpes, 2018. – 153 p.

20 mars 2018 – UJML3, Amphi Huvelin
Black Mirror, « Bientôt de retour »

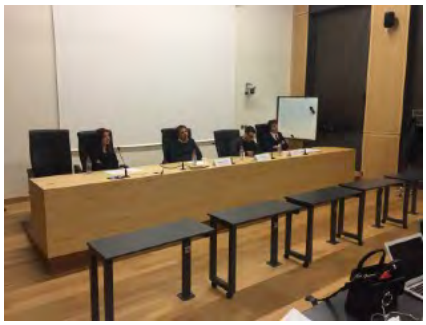

Ciné-débat organisé par **l'équipe du Projet de recherche Junior EDIEC « Les Robots : Quel(s) code (s) de conduite? »**, avec le soutien de l'**EDIEC** et du **CEE**.

27 mars 2018 – UJML3, Salle d'actualités de la BU, Manufacture des Tabacs
L'illusion du contrôle. Ces circulations qui nous échappent

Conférence-débat par **J.-S. Bergé**.

https://youtu.be/XH99gD7hifk

29-30 mars 2018 – UJML3, Salle Caillemer-Amphi MILC
Technosphère et droit : nouveaux phénomènes, nouvelles épistémologies.

Tables rondes et session doctorale **IUF** / **EDD** / **EDIEC** et **CREDIP**, avec le soutien du **SGR** et des **ED** de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (dir. sc. : **J.-S. Bergé**).

Les vidéos sont en ligne (merci à l'équipe de la WebTV de Lyon 3) : https://webtv.univ-lyon3.fr/channels/ColloqueTechnosphreetdroitnouv/

12-13 avril 2018 – (Barcelone, Universitat Pompeu Fabra-Campus de la Ciutadella, Sala Auditori Mercè Rodoreda)
Intégration, fédéralisme, sécessionnisme : approches comparées des dynamiques territoriales dans l'Union européenne

Colloque organisé par **É. Carpano**, M. Sanjaume-Calvet et A. Sfez (**Casa de Velazquez**), avec le soutien de la **Chaire Jean Monnet DMOCRIS** et du **CEE**.

24 avril 2018 – UJML3, Amphi Huvelin
L'énergie dans tous ses États. Regards croisés France-Allemagne

Journée d'études organisée par le **Consortium Pau Droit Énergie**, avec le soutien du **CEE** (dir. sc. : **B. Le Baut-Ferrarese**).

Les communications du colloque sont en ligne

Merci au PAPN de Lyon 3 : https://webtv.univ-lyon3.fr/channels/rencontresconsortium/.

29-30 mai 2018 – UJML3, Bibliothèque Montesquieu et Amphi Huvelin
Le droit international actuel est-il sécurisant ?

Séminaire de recherche franco-tunisien organisé par le **CDI** dans le cadre du **PHC (Programme Hubert Curien) TOUBKAL 2018** (dir. sc. **St. Doumbé-Billé**).

31 mai-1er juin 2018 – Aix-en-Provence, Faculté de Droit
Le juge national et l'espace de liberté, de sécurité et de justice

10e édition des Ateliers doctoraux du **Réseau universitaire européen Droit de l'Espace de liberté, sécurité et justice,** avec le soutien du **CREDIP**.

1er juin 2018 – UJML3, Salle Caillemer
Les robots : quel(s) code(s) de conduite. État des lieux

Colloque organisé par l'équipe du **Bourgeon Junior LEXOID** de l'**EDIEC** (dir. sc. : **Julie Grangeon**), avec le soutien du **CEE**.

6 juin 2018 – UJML3, Amphi Huvelin
Les secrets d'affaires : de la directive à sa transposition

Colloque organisé par le **Centre Paul Roubier**, avec le soutien du **CREDIP** (dir. sc. : Th. Bouvet, **E. Treppoz**).

Les communications du colloque sont en ligne.

Merci au PAPN de Lyon 3 : https://webtv.univ-lyon3.fr/channels/secretdaffaires/.

Les actes sont parus en septembre :

Les secrets d'affaires : de la directive à sa transposition. – Actes du colloque du 6 juin 2018, organisé par le Centre Paul Roubier, avec le soutien du CREDIP / dir. **É. Treppoz**, Th. Bouvet. – *Propriété industrielle*, septembre 2018, p. 8-36.

---

4 et 5 octobre 2018 – Tunis
Le droit international actuel est-il sécurisant ?

Séminaire de recherche franco-tunisien organisé par le **CDI** dans le cadre du **PHC (Programme Hubert Curien) TOUBKAL 2018** (dir. sc. **St. Doumbé-Billé**).

Recherche de Lyon 3.

11 et 12 octobre 2018 – UJML3, Amphi Huvelin
Quel État de droit dans une Europe en crise ?

Colloque organisé par le **CEE** en partenariat avec l'Équipe de droit public de Lyon et la Casa de Velázquez (Programme IDENTITÉS) / dir. sc. **Éric Carpano** et Marie-Laure Basilien-Gainche, avec le soutien de la **Commission européenne** (**Chaire Jean Monnet Dmocris**), de l'**IUF**, de la **Mission de recherche Droit et Justice**, de l'**EDIEC** et de la **Commission**

Les vidéos des communications sont en ligne Merci au PAVM de Lyon 3.

Les actes paraîtront en ligne à la *Revue des droits et libertés fondamentaux* (RLDF) en septembre 2019.

26 octobre 2018 – UJML3, Amphi Jean Moulin de l'IUT
L'Europe vue de l'amphi

Consultation citoyenne sur l'Union européenne, sous l'égide de l'IDEA, en présence d'**Éric Ducoulombier (Commission européenne)**, à l'invitation de **Blanche Sousi** (**EDIEC-IDCEL**) et de **Franck Marmoz** (**IDEA**).

Les contributions des doctorants de l'**EDIEC** ayant participé à cette consultation seront publiées sur le site « L'Europe vue de l'amphi », en cours de construction.

1er-3 novembre 2018 (Hambourg – Bucerius Law School)
Pluralism and diversity of Family Relations in Europe

6th CEFL Conference, avec la participation de **Frédérique Ferrand** (**EDIEC-IDCEL**), membre du Comité scientifique.

The sixth CEFL conference centres on four themes involving the new Principles of European Family Law regarding de facto unions. Family migration and private international law, the revision of the Brussels II bis Regulation and women's fundamental rights will each be addressed by two speakers in plenary sessions. The conference aims to enhance the exchange of ideas and arguments on comparative and international family law in Europe. It is open to academics as well as practitioners. The conference provides selected young researchers the opportunity to present their research in parallel working groups.

14 novembre 2018 – Musée des Beaux-Arts de Lyon
Art et culture à travers le prisme des nouvelles technologies et de l'innovation : entre déploiements et mutations

Entretiens Jacques Cartier 2018, journée coorganisée par le **CREDIP** (dir. sc. **E. Treppoz)**, avec le soutien du SG Recherche de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et de l'Institut Droit Art Culture.

30 novembre 2018 – Université de Nice (Trotabas, Salle du Conseil)
Les évolutions de la fiscalité européenne en matière de R&D

Journée d'étude internationale organisée par le **CERFF** (dir. sc. Georges Cavalier), avec le soutien du **CREDIP**, du **CEE** et de la **Chaire Dmocris**.

3.2. Communications à des colloques, journées d'études, conférences et séminaires

BERGÉ (J.-S.) (⇨ 31 août 2018)

– Communication. – Séminaire de droit international privé *Droits humains confrontés à la modélisation des mobilités transnationales* du Cycle de séminaires sur le thème « Interstices de transnationalité et protection des droits humains » / dir. sc. D. Porcheron, J. Lelieur, M. Schmitt. – Strasbourg : Université – CDPF – DRES, juin 2018.

– « La normativité au pluriel : dépasser le prisme de la concurrence, construire des méthodes de combinaison ». – Communication. – Colloque *Concurrence des normativités*, CERSA (Paris II), GREGHEC (HEC, Paris), Centre Perelman (ULB, Bruxelles) et ETHICS (ICL, Lille) / dir. sc. M. Bozzo-Rey, A. Brunon-Ernst, Th. Perroud, A. Van Waeyenberge. – Paris : Université Panthéon-Assas, juin 2018.

– « Propos conclusifs ». – Communication. – *6e Matinale de droit bancaire et financier : 10 ans de crise financière : quelles évolutions du droit ? Quelles perspectives ?* / dir. sc. M. Teller. – Nice : Université Côte d'Azur – UMR GREDEG, juin 2018.

– « Global and transnational law: the resources of the methodological tandem contextualization-circulation ». – Presentation. – First annual seminar *Global Law / Transnational Law*: *What is global / transnational law ? An approach by methods* / org. J.-L. Halpérin, G. Lhuilier, J.-S. Bergé. – Paris : ENS; IUF, FMSH, mai 2018.

- « Les prédictions relatives à la Cour de justice de l'Union européenne ». – Séminaire. – Paris : Université Panthéon-Assas – IP Assas, mai 2018.

– « Les intersections de l'ELSJ : questions d'actualité ». – Communication. – Ateliers du GDR CNRS ELSJ *Le juge national dans l'ELSJ* / dir. sc. N. Rubio. – Aix-en-Provence : AMU (CERIC), mai 2018.

– « Lieux et formes des rapports pouvoirs privés économiques et ordre public économique ». – Communication. – Journée de Droit économique de l'École de droit économique de Nice *Pouvoirs privés économiques et ordre public économique* / dir. sc. P. Reis. – Nice : Université Nice Sophia Antipolis, GREDEG. – avril 2018.

– « Libres propos : qui contrôle quoi ? ». – Communication. – Symposium de la Chaire Francqui International Professor décernée au professeur François Crépeau *Contrôles et hospitalités vers des politiques migratoires qui renforcent la démocratie contemporaine* / dir. sc. J.-Y. Carlier et S. Sarolea. – Bruxelles : mai 2018.

– « L'approche modale de la circulation : questionnement sur le droit des transports et ses évolutions ». – Présentation et discussion du projet IFITIS. – Lyon : Université Lumière Lyon 2 – EA DCT / dir. I. Bon-Garcin, mars 2018.

– Discussion on "Analytical understanting of the discourse of the law and the lawyers on « free movement » in time of Brexit". – *Meetings on the IFITIS research project.* – Oxford : Institute of European and Comparative Law, mars 2018.

- Séminaire doctoral de présentation et de discussion du projet IFITIS. – Louvain-la-Neuve : UCL, Global College of Law, mars 2018.

– « L'illusion du contrôle : ces circulations qui échappent à notre contrôle ». – Conférence. – Cycle de conférences *Questions de société*. – Lyon : Université Jean Moulin Lyon 3, (BU), 27 mars 2018.

– « Les circulations de la technosphère et le droit ». – Communication. – Colloque international *Technosphère et droit : nouveaux phénomènes, nouvelles épistémologies*. – Lyon : Université Jean Moulin Lyon 3, IUF, EDIEC, CREDIP, IXXI, mars 2018.

– « La place et le dépassement des libertés économiques de circulation » (avec S. Harnay). – Conférence. – Cycle de conférences sur *Les libertés de circulation au-delà de l'économie* / coord. A. Boujeka. – Paris : Université de Paris Nanterre – CEJEC – CRDP – FIND, janv. 2018.

BOUCHE (N.).

– Quelles exceptions pour créer des œuvres issues de l'intelligence artificielle ? – Présidence de panel. – *Entretiens Jacques Cartier 2018 / Art et culture à travers le prisme des nouvelles technologies et de l'innovation : entre déploiements et mutations*. – Lyon : EJC, CREDIP, 14 nov. 2018.

– La prescription en droit des obtentions végétales et autres satellites du brevet. – Communication. – Colloque *La prescription extinctive en droit de la propriété industrielle*. – Lyon : CREDIP, 26 janv. 2018.

CARPANO (E.).

– L'État de droit, un modèle européen ? – Présidence de table ronde. – *Colloque Quel État de droit dans une Europe en crise*. – Lyon : CEE, 11-12 oct. 2018.

– L'État de droit en Europe, les figures de la crise. – Communication. – *Colloque Quel État de droit dans une Europe en crise*. – Lyon : CEE, 11-12 oct. 2018.

CRAVAREZZA (A.).

– Du bon usage de la critique (avec **J. Grangeon**). – Communication. – *Journée de la Jeune Recherche*. – Nice : CEDECE, 19 oct. 2018.

– L'État de droit et la lutte contre le terrorisme. – Communication. – *Colloque Quel État de droit dans une Europe en crise*. – Lyon : CEE, 11-12 oct. 2018.

– Quelle méthodologie pour la jeune recherche (avec **J. Grangeon**). – Communication. – *Atelier Jeune doctrine. – Colloque Les bases conceptuelles du droit de l'Union européenne*. – Tours : CEDECE, 15 juin 2018.

FERRAND (F.). – *Der fragwürdige Wille des französischen Kassationshofes zur Selbstreform*. – Communication en allemand sur la volonté contestable d'auto-réforme de la Cour de cassation. – *Journées en l'honneur du Professeur Bruno Rimmelspacher*. – Munich : Ludwig-Maximilian-Universität, 25 oct. 2018.

FERRARI-BREEUR (Ch.).

– « Le cas spécifique des meubles ». – Communication. – Colloque *Bail emphytéotique et monuments historiques* (Institut Droit Éthique Patrimoine (IDEP), Institut d'Études de droit public (IEDP), Fondation pour les monuments historiques, Demeure historique, en partenariat avec l'ISP-ENS Cachan et avec le soutien du Département SHS de l'Université Paris-Saclay et la revue JurisTourisme. – Paris : 16 nov. 2018.

– Marché de l'art et innovation : une appréhension nouvelle du support, entre l'unique et le multiple. – Présidence de panel. – *Entretiens Jacques Cartier 2018 / Art et culture à travers le prisme des nouvelles technologies et de l'innovation : entre déploiements et mutations*. – Lyon : EJC, CREDIP, 14 nov. 2018.

FRANCOZ TERMINAL (L.).

– « Multiple parenting and multiple parenthood in France ». – Communication. – Conférence *Formation of family relationships: breaking away from the two parents paradigm*. – Barcelone :Universitat Pompeu Fabra, 12 juillet 2018.

– « La capacité juridique du mineur au Royaume-Uni ». – Communication. – Séminaire de recherche Laboratoire de recherche Lab-Lex, projet de recherche MSHB JEUVUL, *Jeunesse et droit*. – Brest : Université de Bretagne occidentale, 15 juin 2018.

GRANGEON (J.).

– Du bon usage de la critique (avec **A. Cravarezza**). – Communication. – *Journée de la Jeune Recherche*. – Nice : CEDECE, 19 oct. 2018.

– Quelle méthodologie pour la jeune recherche (avec **A. Cravarezza**). – Communication. – *Atelier Jeune doctrine. – Colloque Les bases conceptuelles du droit de l'Union européenne*. – Tours : CEDECE, 15 juin 2018.

HEYMANN (J.). – Techniques de contrôle et frontières – Aspects de droit international privé. – Communication. – Colloque *La garantie des libertés : quelles techniques de contrôle par le juge* ? / dir. V. Goesel-Le Bihan, J. Heymann. – Lyon : 7 déc. 2018, Université Lyon 2.

LAHOUAZI (M.). – Le contrôle de l'État de droit en Europe. – Communication. – *Colloque Quel État de droit dans une Europe en crise* ? – Lyon : CEE, 11-12 oct. 2018.

LE BAUT-FERRARESE (B.).

– Les énergies renouvelables en milieux aquatiques vues par le droit. – Communication. – Colloque *La production d'énergies d'origine renouvelable en milieux aquatiques Enjeux juridiques*. – Bayonne : Université de Pau et des pays de l'Adour, 7 sept. 2018.

– Définition et périmètre. – Présidence de table ronde. – Colloque *La production d'énergies d'origine renouvelable en milieux aquatiques Enjeux juridiques*. – Bayonne : Université de Pau et des pays de l'Adour, 7 sept. 2018.

– La transition énergétique « à la française ». – Communication. –Rencontres du Consortium Pau Droit Énergie *L'énergie dans tous ses états. Regards croisés France-Allemagne*. – Lyon : UJML3, 24 avril 2018.

MARTI (G.).

– Les méthodes de l'UE. – Communication. – *Colloque Le rôle de la doctrine en droit de l'UE*. – Rennes : Université Rennes 1, 8-9 nov. 2018.

– « Y a-t-il des écoles de pensée en droit de l'UE ? ». – Communication. – *Colloque CEDECE*. – Tours : Université de Tours, 14-15 juin 2018.

NOURISSAT (C.). – « Propos conclusifs ». – Communication. – Colloque *Les secrets d'affaires : de la directive à sa transposition.* – Lyon : Centre Paul Roubier/CREDIP, 6 juin 2018.

PAILLER (L.). – « Actualité du droit de la coopération judiciaire en matière civile et commerciale ». – Communication. – *10e Ateliers doctoraux du GDR Espace de liberté, de sécurité et de justice, « Le juge national et l'Espace de liberté, de sécurité et de justice »*. – Aix-en-Provence : 31 mai-1er juin 2018.

ROBERT (L.).

– « Un accord commercial *sui generis* entre le Royaume-Uni et l'Union européenne est-il possible ? ». – *Journée internationale d'étude sur le Brexit*. – Saint-Étienne : Observatoire du Brexit et CERCRID, 7 décembre 2018.

– « Vers un statut harmonisé du lanceur d'alerte ? ». – Colloque *Les lanceurs d'alerte*. – Paris : Centre français de droit comparé et Cabinet Gide, 23 novembre 2018.

– Le contrôle de l'État de droit en Europe. – Présidence de table ronde. – *Colloque Quel État de droit dans une Europe en crise*. – Lyon : CEE, 11-12 oct. 2018.

SOUSI (B.).

– Membre du comité scientifique. – Colloque *Les Monnaies*, organisé par l'Association européenne pour le droit bancaire et financier). – Bruxelles : AEDBF, 30 nov. 2018.

– Organisatrice. – *L'Europe vue de l'amphi*. – Consultation citoyenne sur l'Europe, en présence d'Éric Ducoulombier (Commission européenne) et de Franck Marmoz (IDEA). – Lyon : UJML3, Amphi Jean Moulin – IUT, 26 oct. 2018.

Les contributions des doctorants de l'EDIEC ayant participé à cette consultation seront publiées sur le site « L'Europe vue de l'amphi » en cours de construction.

– Présidence de séance. – *Le futur de l'Union économique et monétaire* : Journée d'études organisée par l'Université libre de Bruxelles et l'Amicale des référendaires et anciens référendaire de la CJUE. – Bruxelles : 27 avril 2018.

SURREL (H.). – Le contrôle du but poursuivi/du détournement de pouvoir par la CJUE. – Communication. – Colloque *La garantie des libertés : quelles techniques de contrôle par le juge* ? / dir. V. Goesel-Le Bihan, J. Heymann. – Lyon : 7 déc. 2018, Université Lyon 2.

TREPPOZ (É.).

– Allocution d'ouverture. – *Entretiens Jacques Cartier 2018 / Art et culture à travers le prisme des nouvelles technologies et de l'innovation : entre déploiements et mutations*. – Lyon : EJC, CREDIP, 14 nov. 2018.

– De la source à la qualification des secrets d'affaires : quels enjeux ? – Communication. – Colloque *Les secrets d'affaires : de la directive à sa transposition.* – Lyon : Centre Paul Roubier/CREDIP, 6 juin 2018.

4. ORGANISATION ET VIE DE L'EDIEC

4.1. Soutenances d'habilitations à diriger des recherches

25 avril 2018 – UJML3, Salle de la Rotonde
Soutenance de l'habilitation à diriger des recherches de Laurence Francoz Terminal

4.2. Soutenances de thèses

- **ACHOUR Rim**. – *Innovation végétale et propriété intellectuelle : approche dialectique du droit et de la science*. – Thèse en droit privé dirigée par le Professeur **Jean-Sylvestre Bergé** et soutenue le 29 novembre 2018.

- **ADEL ZAHER Mina**. – *L'ordre public dans les relations privées internationales : l'exemple des contrats internationaux devant le juge étatique.* – Thèse en droit international privé dirigée par le Professeur **Édouard Treppoz** et soutenue le 19 octobre 2018.

- **AYARI Zied**. – *L'obligation démocratique en droit international.* – Thèse en droit international public dirigée par le Professeur **Stéphane Doumbé-Billé** et soutenue le 11 décembre 2018.

- **COURTOIS Julie**. – *La règle de droit en Chine : d'un concept hybride à une application judiciaire pragmatique.* – Thèse en droit comparé dirigée par le Professeur **Frédérique Ferrand** et soutenue le 24 octobre 2018.

- **DAGBEDJI Charlemagne**. – *Arbitrage OHADA et prérogatives de puissance publique nationales*. – Thèse en droit privé, dirigée par le Professeur **Édouard Treppoz** et soutenue le 26 janvier 2018.

- **MOUZAKI Dionysia**. – *La médiation des différends civils en droit de l'Union européenne et ses incidences sur les droits français, anglais et grec*. – Thèse en droit privé, dirigée par le Professeur **Frédérique Ferrand** et soutenue le 14 juin 2018.

- **NZAOU-KONGO Aubin**. – *L'exploitation des hydrocarbures et la protection de l'environnement en République du Congo. Essai sur la complexité de leurs rapports à la lumière du droit international*. – Thèse en droit international, européen et comparé, dirigée par le Professeur **Stéphane Doumbé-Billé** et soutenue le 16 février 2018.

- **PACCAUD Françoise**. – *Le contentieux de l'environnement devant la Cour internationale de Justice*. – Thèse en droit international, européen et comparé, codirigée par le Professeur **Stéphane Doumbé-Billé** et le Professeur **Laurence Boisson de Chazournes** et soutenue le 17 septembre 2018.

- **REYDELLET Colin**. – *Corrélations entre conflits de lois et conflits de juridictions en droit international privé des obligations.* – Thèse en droit international privé dirigée par le Professeur **Malik Laazouzi** et soutenue le 23 novembre 2018.

- **SAINT-GENIS Solène**. – *La préférence en droit des sociétés : Contribution à l'étude statutaire*. – Thèse en droit des affaires dirigée par le Professeur **Jean-Pierre Viennois** et soutenue le 29 novembre 2018.

- **TOURNE Élise**. – *Le phénomène de circulation des données à caractère personnel dans le cloud : étude de droit matériel dans le contexte de l'UE*. – Thèse en droit international, européen et comparé, dirigée par le Professeur **Jean-Sylvestre Bergé** et soutenue le 11 juin 2018

4.3. Prix, distinctions et nominations

1er janvier 2018

- Nomination de **Sandrine Cortembert** en qualité de responsable du dispositif permettant aux étudiants issus d'une année de PACES (Première année commune aux études de Santé) d'accéder directement en 2e année de licence de droit.
- Nomination de **Jeremy Heymann**, Professeur de droit privé, en qualité de membre associé du **CREDIP**.
- Nomination de **Laurent Sermet**, Professeur de droit public, en qualité de membre associé du **CDI**.

30 janvier 2018 – Élection au conseil d'administration de la Faculté de droit de :

- **Véronique Gervasoni**
- **Bernadette Le Baut-Ferrarese**
- **Kiara Neri**
- **Cyril Nourissat**

12 février 2018 – Validation :

- De la page Facebook officielle de l'**EDIEC** : Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC – EA 4185.
- Du compte Twitter officiel de l'**EDIEC** : @ediec_4185.

16 mars 2018

- Nouveaux statuts de l'**EDIEC** adoptés le 11 décembre 2017, approuvés par le conseil d'administration de la Faculté de droit le 16 mars 2018, et par le conseil d'administration de l'Université Jean Moulin Lyon 3 le 18 septembre 2018, en ligne, et en annexe.
- Nouveaux statuts du **CEE** communiqués le 11 décembre 2017, approuvés par le conseil d'administration de la Faculté de droit le 16 mars 2018 et par le conseil d'administration de l'Université Jean Moulin Lyon 3 le 18 septembre 2018, en ligne.

27 avril 2018

- Adhésion de l'Université Lyon 3 (**EDIEC**, représentée au comité de pilotage par **Bernadette Le Baut-Ferrarese**) au *Consortium Pau Droit Énergie* coordonné par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

1er mai 2018

- Nomination de **Ludovic Pailler** en tant que directeur adjoint du *Master 2 Droit international privé et comparé*.
- Nomination de **Jean-Pierre Viennois** en tant que responsable pédagogique du *Master Droit et ingénierie financière*.

1er septembre 2018

- Nomination de **Jean-Sylvestre Bergé** en qualité de Professeur de droit privé à l'Université Nice Sophia Antipolis.
- Nomination de **Laurence Francoz Terminal** en qualité d'Assesseur du Doyen aux relations internationales et européennes.

- Nomination de **Ymane Glaoua** en tant que doctorante contractuelle (CREDIP).
- Nomination de **Malik Laazouzi** en qualité de Professeur de droit privé à l'Université Paris II Panthéon-Assas.
- Nomination de **Mathieu Rouy** en tant que doctorant contractuel (CEE).

1er novembre 2018

- Nomination de **Loïc Robert** en tant que Responsable pédagogique des étudiants en échange de la Faculté de droit.
- Nomination de **Françoise Paccaud** en tant que Expert jeune docteur HCERES pour la campagne d'évaluation des écoles doctorales (2019-2022).

6 décembre 2018

- Réélection de **Véronique Gervasoni** en tant que membre suppléant de la Commission paritaire d'établissement.

7 décembre 2018

- Remise du premier prix de thèse de l'AFDEN (Association française de droit de l'énergie) à **Étienne Durand** (*Électricité de source renouvelable et droit du marché intérieur européen* / dir. **M. Karpenschif, B. Le Baut-Ferrarese**).

10 décembre 2018

- Remise du prix de thèse en droit 2017 de l'Université Jean Moulin Lyon 3 à **Étienne Durand** (*Électricité de source renouvelable et droit du marché intérieur européen* / dir. **M. Karpenschif, B. Le Baut-Ferrarese**).

© Service Communication UJML3

18 décembre 2018

- Élection de **Yassine Chattout** (CEE) en tant que représentant des doctorants au sein du **Conseil scientifique et de gestion de l'EDIEC** (art. 6 des statuts).

4.4 Support pour les masters et les doctorats

4.4.1. Masters adossés

L'Équipe est le support scientifique des mentions **Droit européen** et **Droit international**, qui comprennent 3 Masters :

- le **Master Droit européen des affaires** (responsables pédagogiques : Professeurs Éric Carpano et Bernadette Le Baut-Ferrarese, EDIEC-CEE) ;
- le **Master Droit international public** (responsable pédagogique : Professeur Stéphane Doumbé-Billé, EDIEC-CDI) ;

- le **Master Droit privé international et comparé** (responsable pédagogique : Professeur Malik Laazouzi et Ludovic Pailler, MCF, EDIEC-CREDIP).

Depuis 2012, la **collection « Les mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé »** met en ligne les meilleurs mémoires des Masters adossés à l'Équipe.

Ainsi trois nouveaux volumes ont-ils été publiés cette année :

LACOUR (C.). – *La recherche du juge naturel pour connaître du délit virtuel dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne*. – Mémoire de Master Droit privé international et comparé / sous la direction de **Cyril Nourissat**, Professeur. – Lyon : Équipe de droit international, européen et comparé, 2018. – 45 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : n° 18).

ROUY (M.). –*Le critère d'« intégration sociale » dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne*. – Mémoire de Master Droit européen des affaires / sous la direction de **Gaëlle Marti**, Professeur. – Lyon : Équipe de Droit International, Européen et Comparé, 2018. – 84 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 16)

SANCHEZ (S.). – *L'intervention des États tiers devant la Cour internationale de justice telle que prévue à l'article 62 de son statut*. – Mémoire de Master Droit international public / sous la direction de **Sandrine Cortembert**, Maître de conférences. – Lyon : Équipe de droit international, européen et comparé, 2018. – 73 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : n° 17).

4.4.2. European Joint Master Programme Policing in Europe

Cette formation, entièrement financée (1 million d'euros sur 4 ans) par une agence européenne (CEPOL, Collège européen de police), réunit 21 établissements d'enseignement supérieur ou académies de police de 13 pays différents, le tandem UJM Lyon3 – ENSP formant la partie française du projet avec l'appui du GDR CNRS RUEDELS. Elle est destinée à des officiers supérieurs de police venus des différents États membres. Chaque promotion de 2 ans est organisée autour de 7 modules dispensés en anglais dans des pays différents (Lyon assure l'un deux).

4.4.3. Doctorats

L'EDIEC soutient les activités des **doctorants** dirigés par les enseignants-chercheurs des quatre centres de recherche qui la composent, le CDI, le CEE, le CREDIP et l'IDCEL.

Depuis 2016, l'Équipe affecte **7 % de sa dotation** aux déplacements de ses doctorants consacrés à leurs activités de recherche en leur apportant un cofinancement, et cela indépendamment des crédits généraux ou budgets spécifiques mobilisables par les quatre centres de recherche, l'École doctorale ED 492 ou le Service général de la recherche.

4.5. Documentation scientifique

4.5.1. Fonds documentaire

La mise à disposition du public des ouvrages et des périodiques est l'une des activités de l'EDIEC.

En effet, l'unité de recherche est le **support scientifique** de 3 Masters (*Droit européen*, *Droit international public*, *Droit privé international et comparé*) et le fonds est rendu accessible aux étudiants à partir du Master.

La Bibliothèque Montesquieu-EDIEC, **bibliothèque associée** au Service Commun de la Documentation (SCD), dispose du plus important fonds de monographies et d'ouvrages de droit après les bibliothèques centrales, avec **plus de 3 000 ouvrages** au 31/12/2018. La localisation des ouvrages du fonds s'effectue par le catalogue général des bibliothèques de Lyon 3.

Intégré à la Bibliothèque Montesquieu, le fonds documentaire du CEE est **agréé par l'Union européenne** (Office des publications de l'Union européenne, OPUE, Luxembourg), avec 35 autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche de France. Ainsi est-il chargé de l'information sur l'intégration européenne à Lyon. Le CEE est ainsi assujetti à trois obligations :

Être dépositaire de documents d'information officielle en version papier et/ou électronique et les mettre à disposition du public : enregistrement, stockage, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt ;
Acquérir des **ouvrages** et s'abonner à des **revues thématiques européennes** : commande, enregistrement, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt ;
Permettre la **consultation des bases de données spécialisées et de sites institutionnels Internet**.

La localisation des ouvrages par le logiciel Koha permet de rendre visible nationalement le fonds, consultable notamment par l'intermédiaire du **Système Universitaire de DOCumentation** (SUDOC).

4.5.2. Fonds documentaire de l'Institut de Droit Comparé Édouard Lambert

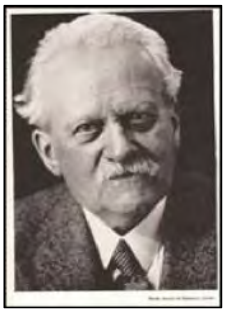

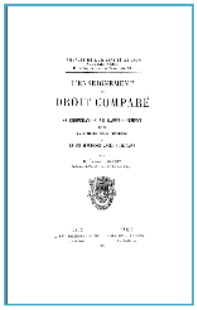

Héritière du riche fonds constitué par **Édouard Lambert**, la bibliothèque possède d'importantes collections en droit anglais et en droit américain, lesquels sont régulièrement actualisés. Le fonds de droit allemand est également bien développé. La présence des principales collections de textes législatifs, de jurisprudence, de grandes revues et d'ouvrages de référence permet de faire des recherches de base en droit allemand, droit américain et droit anglais. Les ressources sont encore limitées en droit espagnol et en droit italien et très éparpillées s'agissant des autres droits étrangers. En plus des collections relatives aux droits étrangers, l'Institut est abonné aux grandes revues de droit comparé et achète la plupart des ouvrages paraissant dans cette discipline. L'Institut est abonné à *LEXIS*, qui donne accès en ligne à l'ensemble de la législation, réglementation et jurisprudence de tous les pays de langue anglaise. Les liens répertoriés sur l'ordinateur de la bibliothèque donnent accès aux textes législatifs étrangers et à de nombreux sites étrangers.

1) Périodiques de droit comparé ou de droit international

* Annuaire de Législation Française et Étrangère (1952-1989).
* Bibliographie mensuelle de la Bibliothèque des Nations Unies (1986 –1997)
* Bibliothèque de l'IDC de Lyon (48 tomes). Accès réservé.
* Cahiers Juridiques et Fiscaux de l'Exportation (1989 - 1999)
* Collection Jupiter : composée de trois tomes : contrats et statuts, distribution, sociétés. Collection mise à jour régulièrement, recense les textes législatifs en vigueur dans les principaux pays européens, dans le domaine du droit des affaires. Les textes sont proposés en français et dans leur langue d'origine.
* Comparative Juridical Review (1964 - 1994)
* Comparative Law (Nihon University Tokyo) (1992 -)
* European Review of Private Law (2000 -)
* International Center for Comparative Law and Politics Review (revue de l'université de Tokyo), (1999 -)
* International Encyclopaedia of Comparative Law.
* Journées de la Société de Législation Comparée (1985 - 1995)
* Jugoslovenska revija za meduna pravo (1990 - 1994)
* Cambridge Law Journal (1921 -)
* Modern Law Review (1937 -)
* The Law Quaterly Review (1935 -)
* The Law Reports : - The Weekly Law Reports (1972 -)
* Appeal Cases (1865-)
* Chancery and Family Division (1865 -)
* Queen's Bench Division (1865 -)
* Year Books (accès réservé)

4) Périodiques de droit allemand

* Archiv des öffentlichen Rechts (1971 - 1993)
* Archiv für die civilistische Praxis (1971 -)
* Entscheidungen des Bundesgerichtshofes in zivilsachen.
* Entscheidungen des Bundesverfassungsgerichts (1952-)
* GRUR international Gewerblicher Rechtsschutz und Urhberrecht internationaler teil (1966 – 1999)
* Jahrbuch für Ostrecht (1974 - 1992)
* Leibholz Rinck Hesselberger Grundgesetz (1993 -)
* Maunz-Durig Grunggesetz Loseblatt (2001 -)
* Monatsschrift für deutsches Recht (1948 -)
* Nachschlagewerk des Bundesverfassungsgerichtshofs (Lindenmaïer Möhing) (1986 -)
* Neue juristische Wochesschrift (1973 -)

* Jurisclasseur Périodique Droit Comparé.
* Revue de Droit Comparé - Comparative Law Review (Institut Japonais de Droit Comparé, 1956 -)
* Revue de Droit International et de Droit Comparé (Institut Belge de Droit Comparé, 1950 -)
* Revue de droit uniforme (1987 -)
* Revue hellénique de droit international (1989 -)
* Revue Internationale de Droit Comparé (1949 -) anciennement : Bull. mens. de la Société de Législation Comparée (1914-1948)
* Revue roumaine des sciences juridiques (1987 - 1998)
* Sladitzs' Bibliography on foreign and comparative law (1953- 1990)
* The American Journal of Comparative Law (1952 -)
* The International and Comparative Law Quaterly (1961 -)

2) Périodiques de droit américain
* Cornell Law Review (1950 -)
* Harvard Law Review (1971 -)
* Northwestern University Law Review (1953 -)
* Supreme Court Reporter (1883 - 1998)
* Tulane European and Civil Law Forum (1973 -)
* Tulane Law Review (1977 -)
* Yale Journal of Law and the Humanities (1992 -)
* Yale Law Journal (1973 -)

3) Périodiques de droit anglais
* Encyclopédie juridique Halsbury's Laws of England (abonn. en cours).
* Halsbury's Statutes.
* Rabel Zeitschrift für ausländisches und internationales Privatrecht (1971 -)
* Zeitschrift für das gesamte Familienrecht (1967 -)
* Zeitschrift für Rechtspolitik (1968 -)

5) Périodiques de droit espagnol
* Revista juridica de Catalunya (1989 -)
* Themas de derecho (1986 -)

6) Périodiques de droit italien
* Rivista di diritto civile (1999 -)
* Rivista trimestriale di diritto e procedura civile (1973 -)
* Studi urbinati (1968 - 1996)

7) Autres périodiques
* Annales de la Faculté de Droit de Louvain (Belgique) (1969 – 1994)
* General Report on the Activities of the European Communities (Union européenne) (1988 - 1997)
* Kobe University Law Review (Japon) (1993 -)
* Osaka University Law Review (Japon) (1995 -)
* Reports of Cases before the Court of Justice of the European Communities (Union européenne) (1986 - 1999)
* Revue critique de jurisprudence belge (Belgique) (1966 -)
* Revue Juridique Thémis (Canada) (1969 -)
* Revue de la Common law en français (2002 -)
* Revue de droit suisse (1972 - 1992)

Le Fonds numérisé Édouard Lambert

La totalité des documents numérisés du Fonds Édouard Lambert, sous la direction de **Laurence Francoz Terminal**, Maître de conférences en droit privé et Directrice adjointe de l'IDCEL, sont désormais en ligne sur le site web de l'IDCEL (Fonds Édouard Lambert) :

1895 – *De l'exhérédation et des legs au profit d'héritiers présomptifs. Le droit de succession en France, son fondement, sa nature*, Paris, V. Giard & E. Brière, 1895. xvi+818 pp. : pp. 1-151, pp. 152-319, pp. 320-485, pp. 486-651 et 652-818.

1900 – « Une réforme nécessaire des études de droit civil », *Revue internationale de l'enseignement* 40 (1900), 216-243.

1901 – «La tradición romana sobre la sucesión de formas del testamento ante la historia comparada», Extrait de la *Revista de legislación,* Madrid 1903, pp. 539-553. Traduction: Enrique García Herreros.

1903 – «L'histoire traditionnelle des XII Tables et les critères d'inauthenticité des traditions en usage dans l'école de Mommsen», *Mélanges Ch. Appleton. Études d'histoire du droit dédiées à M. Charles Appleton à l'occasion de son XXV anniversaire de professorat*, Lyon, Rey Imprimeur-Éditeur, Paris, Librairie A. Rousseau, 1903, pp.502-626.

1904 – «Le droit civil et la législation ouvrière. La fonction dynamique de la jurisprudence et l'interprétation sociologique du droit», *Le droit civil et la législation ouvrière*, Paris 1904, pp.152-463.

1905 – «Conception générale, définition, méthode et histoire du droit comparé. Le droit comparé et l'enseignement du droit», transcription de l'intervention d'E. Lambert, *Congrès international de droit comparé, tenu à Paris du 31 juillet au 4 août 1900. Procès-verbaux des séances et documents*, vol. I, Paris, LGDJ, 1905, pp.26-61.

1906 – *Les Inégalités de Classe en Matière d'Électorat Politique. La théorie et la pratique de la révision des listes électorales. Les abus et leurs remèdes. La révision des listes électorales dans le Rhône en 1906*, Coll. L'oppression des humbles par le droit et les méfaits de l'individualisme. Essais de Critique Législative et de Politique Juridique, Paris, V. Giard & E. Brière, 1906. 62 pp.

1913 – É. LAMBERT et al. Notes sur un prétendu conflit entre les principes du statut personnel et le système de la transcription. – *L'Égypte contemporaine*, t. 4, janv. 1913, p. 207-224.

1919 – *L'enseignement du droit comparé. Sa coopération au rapprochement entre la jurisprudence française et la jurisprudence anglo-américaine*, Annales de l'Université de Lyon. Nouvelle série, II. Droit, Lettres - Fascicule 32, Lyon, A. Rey Imprimeur-Éditeur, Paris, Librairie A. Rousseau, 1919, 118 pp.

1921 – *Le Gouvernement des juges et la lutte contre la législation sociales aux États-Unis. L'expérience américaine du contrôle judiciaire de la constitutionnalité des lois*, Paris, Marcel Giard & Cie., 1921. 276 pp. : pp 1-135 et pp. 136-276.
Faculté de Droit de Lyon. L'Institut de Droit Comparé. Son programme. Ses méthodes d'enseignement. Leçon faite à la séance d'inauguration, Lyon, A. Rey Imprimeur, 1921, 27 pp.

1922 – «L'information juridique du commerce extérieur», *Bulletin de la Société de législation comparée* vol51, 1922, p.63-77.
«Séance du mardi 5 juillet 1922. Le Congrès des juristes de Poznan et l'influence française en Pologne» Exposé de M. Lambert, *Bulletin de la Société de législation comparée* vol51 1922, pp. 222-229.
Note sous l'arrêt Cour Suprême des États-Unis 5 juin 1922, *D.* 1922, pp.153-159.

1923 – «Les tendances à l'unification du droit aux États-Unis, 1868-1922», *Bulletin de la Société de législation comparée* vol. 52 1923, pp.135-165.

«Les débuts du reportage de loi internationale. Le Dor et la Revue internationale du travail», Bulletin de la Société de législation comparée vol 52 1923, p. 369-378.
« Préface », in Jackson H. Ralston, *Le droit international de la démocratie*, Collection internationale des juristes populaires Tome 1, traduit de l'anglais par Henri Marquis, Paris, Marcel Giard 1923. xix+180pp.
«René Hoffherr, Le boycottage devant les cours anglaises 1901-1923, Tome IV de la Bibliothèque de l'Institut de droit comparé de Lyon 1923» (note de lecture) Bulletin de la Société de législation comparée vol.52 1923, pp.398-399.

1924 – «Le rôle français d'un recueil de cas juridiques choisis», *Revue Internationale de l'enseignement* vol.78 1924, pp. 336-340
«Préface», in Georges Cornil: *Le droit privé. Essai de sociologie juridique simplifiée*, Collection Internationale des juristes populaires Tome 2, Paris, Marcel Giard 1924. xii+147 pp.

1926 – «Les sources et l'interprétation de la législation du travail en France» (en collaboration avec Paul Pic y Pierre Garraud), *Revue Internationale du travail* 14 (1926), pp.1-36.
«The Sources and the Interpretation of Labour Law in France», *International Labour Review* 4 (1926), pp1-36.
«Les publications tchécoslovaques de liaison scientifique internationale et les enquêtes de l'*Istituto per l'Europa Orientale* de Rome», *Bulletin de la Société de législation comparée* 1926, pp.158-180.
«Préface», in Yehia Tag-Eldine: *Le dol français et la misrepresentation anglaise. Contribution à l'étude de la théorie du consentement et de ses vices*, Collection de la Bibliothèque de l'Institut de droit comparé série centrale Tome 16 Paris, Marcel Giard, 1926. viii+280 pp. : pp. 1-137 et pp. 138-280.

«Préface», in Emmanuel Lévy, La Vision Socialiste du Droit, Collection Internationale des juristes populaires Tome 3, Paris, Marcel Giard, 1926. xvi+183pp.

1928 – «Le droit commun de la Société des Nations. Ses organes actuels. Ses organes à venir (le besoin d'une Faculté de Droit internationale) », *Mémoires de l'Académie internationale de droit comparé Tome I*, Hermann Sack, Sweet & Maxwell, Marcel Rivière 1928, pp. 126-157.

1929 – «The case method in Canada and the possibilities of its adaptation to the civil Law» (en collaboration avec Max J. Wasserman) *Yale Law Journal* vol 39(1) 1929, pp1-21.
«Le droit comparé et la formation d'une conscience juridique internationale». Discours prononcé à la séance de rentrée de l'Université, *Revue de l'Université de Lyon* 1929, pp. 441-463.

1932 – «Coopération universitaire internationales et rapprochement franco-allemand. (L'objet général de ce fascicule)», *Revue de l'Université de Lyon* vol 5, 1932, pp.1-22.

1933 – «Les orientations nouvelles du droit», *Právník* vol 72 (1933), pp.617-630.
«Une fuite dans les institutions de paix. Le libre jeu des représailles et l'embargo punitif sur les marchandises», Article en deux parties, *Revue de l'Université de Lyon* vol 6 (1933), pp.471-490 et vol.7 (1934), pp.21-67.

1934 – «Le rôle d'un Congrès international de Droit Comparé en l'an 1931», Rapport présenté par E.Lambert à la séance solennelle de l'Académie internationale de droit comparé, La Haye 1er août 1929 sous la présidence de M. Antonio S. Bustamente", *Mémoires de l'Académie internationale de Droit Comparé*, Tome II première partie, Paris Librairie du Recueil Sirey, 1934, pp.461-480

1935 – «Le contrôle de la constitutionnalité des lois. Le juge de la constitutionnalité», *Encyclopédie française*, sous la direction de Lucien Febvre, Paris, Comité de l'Encyclopédie française 1935, vol10A : *L'État moderne*, fasc. 10.63, pp. 3-7.

1936 – *Les embargos sur l'importation et l'exportation des marchandises. Leurs effets sur les contrats en cours. Sanctions collectives et représailles individuelles*, Collection de la Bibliothèque de l'Institut de droit comparé série centrale Tome 40, Paris, LGDJ, 1936. 87 pp.
«Le Recueil International de la Jurisprudence de Travail» *Bulletin de la Société de Législation* Comparée vol 65 (1936) pp.354-360.
«Préface», in André Magnillat: *Conventions collectives de travail et arbitrage. Leurs aspects pratiques. Essai. Aux patrons, aux ouvriers*, Paris, LGDJ, Novembre 1936, 31 pp.

1937 – «Avertissement au lecteur», in H. Mankiewicz: *La conception nationalsocialiste du sens de la vie et du monde (Weltanschauung). Son rôle - Ce qu'elle travaille à détruire*, coll Publication de l'Institut droit comparé de Lyon sur le national socialisme allemand, ses doctrines et leurs réalisations Tome 1 (collection qui ne contient qu'un seul tome), Paris, LGDJ, 1937. xxiv+248 pp. : pp. 1-113 et 114-248.

1938 – «L'esprit oriental des travaux de l'École française de droit de Beyrouth», *Livre du vingt-cinquième anniversaire de l'École française de Droit de Beyrouth. Mélanges à la mémoire de Paul Huvelin*, Paris, Recueil Sirey, 1938, pp. 175-187
«Préface» in Émile Tyan: *Histoire de l'organisation judiciaire en Pays d'Islam*, Tome I, coll. Annales de l'Université de Lyon, Paris, Librairie du Recueil Sirey 1938. xvi+530 pp.

1939 – «Activité des centres de Droit comparé. Notice sur le nouvel Institut de Droit Comparé de Córdoba», *Bulletin de l'Institut de Droit Comparé 2 (1939)*, pp.69-72.

1940 – «Objet et contenu de ce numéro du *Bulletin de l'Institut de Droit Comparé de Lyon*», *Bulletin de l'Institut de Droit Comparé de Lyon* 3 (1940), pp.1-20.
«L'emploi du Droit Comparé dans le Droit et l'Économie administratifs. Contribution ibéro-américaine à son étude», *Bulletin de l'Institut de Droit Comparé de Lyon* 3 (1940), 71-86.
«El Instituto de derecho comparado de Córdoba», in Alberto M. Justo, *Perspectiva de un programa de derecho comparado*, Buenos Aires, El Ateneo, 1940, pp. 57-63.

4.6. L'EDIEC en ligne

4.6.1. Site web

Ouvert le 1er septembre 2012 et hébergé par l'Université Jean Moulin Lyon 3, notre site web présente la double particularité d'être **trilingue** (français, allemand, anglais) et d'avoir été **financé par les contributions** des quatre centres de recherche de l'Équipe : il constitue un portail fédératif, présentant les projets et activités scientifiques de ses membres, enseignants-chercheurs et doctorants.

4.6.2. Page Facebook

Créée en janvier 2018, la page Facebook (https://www.facebook.com/ediec4185) de l'équipe compte 69 abonnés.

4.6.3. Compte Twitter

Créé en janvier 2018 également, le compte de l'équipe @ediec_4185 est suivi par 345 abonnés.

4.7. Moyens financiers (budget primitif 2019)

L'EDIEC consacre près de **93 % de sa dotation annuelle** (part de la SCSP versée par le MESR à l'établissement) à son **activité scientifique** (opérations et documentation) et 7 % à son **fonctionnement.**

Depuis janvier 2016, les sous-centres de responsabilité sont gérés **sous un seul Centre de responsabilité**, l'EDIEC, à l'exception de l'IDCEL, compte tenu de son statut d'institut et hors sa dotation recherche qui, par souci de cohésion et à notre demande, est maintenue sous le CR EDIEC. En conséquence, les décisions financières, budgétaires et comptables, et, partiellement, les décisions administratives corrélatives, sont centralisées au niveau de l'équipe ; de même, les eOTP[2] et les recettes affectées sont adossés au CR EDIEC et agrégés à son budget, sans fongibilité des dépenses et recettes. D'autre part, une partie de la masse salariale (personnel administratif contractuel) prise en charge par l'établissement, transite sur le CR, également sans fongibilité.

Enfin, **l'évaluation** de l'équipe ayant été excellente (évolution positive de son périmètre, de sa gouvernance et de l'intensité de sa production scientifique), sa dotation a été augmentée. Cette augmentation n'affecte pas la politique déterminée de l'EDIEC de **diversification et d'« externalisation » de ses ressources** (extérieures à l'établissement, publiques et privées ; par exemple, en 2019, le budget total de l'EDIEC sera **triplé** par l'apport de financements nationaux et européens).

Postes de dépenses en % du budget total de l'Équipe (budget primitif 2019, masse salariale comprise) :

Postes de dépenses en % du budget total de l'Équipe (budget primitif 2019, hors masse salariale et eOTP) :

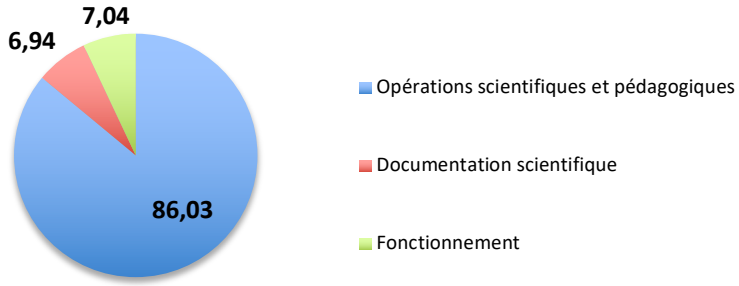

[2] Élément(s) d'organigrammes techniques de projets. Pour notre équipe, ce sont des subventions régionales, nationales ou européennes d'un montant variant de **1 500** à **230 000 euros**.

ANNEXES

ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE
MEMBRES STATUTAIRES AU 31/12/2018

Équipe de droit international, européen et comparé (EDIEC, EA 4185)

Directrice : **Frédérique Ferrand,** Professeur des universités, Agrégée de droit privé, Membre honoraire de l'Institut universitaire de France
Responsable administrative, éditoriale et financière, webmestre : **Véronique Gervasoni**
Assistant à la valorisation de la recherche : **Nicolas Couturier**

CDI

Directeur : **Stéphane Doumbé-Billé**, Professeur des universités, Agrégé de droit public

Enseignants-chercheurs :
Sandrine Cortembert, Maître de conférences en droit public
Hélène Hamant, Maître de conférences en droit public
Kiara Neri, Maître de conférences HDR en droit public

CEE

Directeur : **Éric Carpano**, Professeur des universités, Agrégé de droit public
Directrice adjointe :
Gaëlle Marti, Professeure des universités, Agrégée de droit public

Enseignants-chercheurs :
Mathieu Cardon, Maître de conférences en droit public
Thierry Debard, Professeur des universités, Agrégé de droit public
Christine Ferrari-Breeur, Maître de conférences HDR en droit public
Michaël Karpenschif, Professeur des universités, Agrégé de droit public
Bernadette Le Baut-Ferrarese, Professeur des universités en droit public
Efthymia Lekkou, Maître de conférences en droit public
Loïc Robert, Maître de conférences en droit public
Hélène Surrel, Professeur des universités en droit public
Jean-Pierre Viennois, Professeur des universités, Agrégé de droit privé
Florence Zampini, Maître de conférences HDR en droit public

CREDIP

Directeur : **Cyril Nourissat**, Professeur des universités, Agrégé de droit privé

Enseignants-chercheurs :
Nicolas Bouche, Maître de conférences HDR en droit privé
Blandine de Clavière, Maître de conférences
Alain Devers, Maître de conférences HDR en droit privé
Ludovic Pailler, Maître de conférences en droit privé
Édouard Treppoz, Professeur des universités, Agrégé de droit privé

IDCEL

Directrice : **Frédérique Ferrand**, Professeur des universités, Agrégée de droit privé
Directrice adjointe : **Laurence Francoz Terminal**, Maître de conférences en droit privé

Responsable administrative : **Gabriela Condis**

Enseignants-chercheurs :
Blanche Sousi, Professeur émérite de l'Université Lyon 3, Chaire Jean Monnet *ad personam* Droit bancaire et monétaire européen, Directeur du Centre Européen de Recherches en Banque et Finance

STATUTS DE L'ÉQUIPE

Article 1er
Il est créé, au sein de la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, une **Équipe de droit international, européen et comparé (EA n°4185, EDIEC)**, au statut d'Équipe de recherche.

Article 2 – Objet
Cette Équipe a pour objet, d'une part, d'initier toute démarche scientifique permettant de fédérer les différents centres de recherche constitutifs de ladite équipe, d'autre part, de développer toute forme de coopération avec d'autres équipes de recherches en France et à l'étranger et, enfin, de procéder à toute les études et activités pouvant relever du champ des droits international, européen et comparé soit directement soit en partenariat avec d'autres Équipes ou Centres de recherche. Cette démarche fédérative n'est pas exclusive de la possibilité pour chaque Centre de recherche adhérent de développer ses propres thématiques de recherche tout en recherchant autant que faire se peut à y associer les autres Centres dans le cadre de l'Équipe.

Article 3 – Missions
L'Équipe assure une mission de gestion générale des activités de recherche afférentes dans le cadre du contrat de recherche pour lequel l'Université Jean Moulin Lyon 3 a obtenu une habilitation ministérielle.
Elle coordonne la politique scientifique des différents Centres de recherche qui en sont membres. Cette coordination ne remet pas en cause les besoins spécifiques à chaque Centre adhérent, tels qu'ils ont pu être définis par leur conseil d'administration et/ou scientifique respectifs, liés notamment à des programmes de recherche qui leur sont propres.

Article 4 – Centres membres de l'EDIEC
L'Équipe comprend quatre centres de recherche : le Centre de droit international (CDI), le Centre d'Études Européennes (CEE), le Centre de recherche en droit international privé (CREDIP) et l'Institut de droit comparé Édouard Lambert (IDCEL), qui fédèrent un ensemble de chercheurs et d'enseignants-chercheurs appartenant ou non à l'Université Jean Moulin Lyon 3.
Une majorité qualifiée des ¾ des Centres de l'Équipe est requise pour l'adhésion d'un nouveau Centre de recherche à l'Équipe, chaque Centre exprimant sa position selon les modalités propres à ses statuts.
Une majorité qualifiée des ¾ des Centres de l'Équipe est également requise pour l'adhésion d'un enseignant-chercheur comme membre titulaire ou associé de l'Équipe.

Article 5 – Administration
L'Équipe est animée par un Directeur (une Directrice) nommé(e) pour cinq ans par le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3 sur proposition du Doyen de la Faculté de droit, après avis des responsables des Centres de recherche constitutifs de l'Équipe.
Il ou elle est choisi(e) parmi les enseignants de la Faculté de Droit membres de l'Équipe.

Article 6 – Conseil scientifique et de gestion
L'Équipe est animée tant sur le plan scientifique que sur le terrain de la gestion par un Conseil scientifique et de gestion constitué du Directeur (de la Directrice) de l'Équipe ainsi que du Directeur (de la Directrice) de chacun des Centres de recherches membres de l'Équipe, d'un représentant des doctorants rattachés à l'Équipe et à un de ses Centres, et du Doyen de la Faculté de droit ou de son représentant.
Ce Conseil se réunit au moins une fois par an sur convocation du Directeur (de la Directrice) de l'Équipe. Il se réunit également à la demande du Doyen de la Faculté de Droit ou de la majorité des directeurs des Centres rattachés, sur un ordre du jour préalablement établi.

Article 7 – Budget

Les recettes de l'Équipe sont constituées par les crédits de recherche affectés et issus du contrat de recherche liant l'État à l'Université Jean Moulin Lyon 3 et de toute autre ressource publique ou privée qu'elle pourrait tirer de ses activités et de toute autre forme de soutien. Il appartiendra à son Conseil scientifique et de gestion d'en décider l'affectation chaque année en distinguant :

1° les sommes affectées à la gestion générale, à la mutualisation des moyens et équipements et à des actions scientifiques « fédérales », et

2° les sommes destinées aux activités propres des Centres de recherche.

Cette compétence ne remet pas en cause l'affectation des moyens matériels et financiers spécifiques dont les centres adhérents pourraient être bénéficiaires dans le cadre de contrats de recherche ou de subventions les concernant.

Un bilan annuel est établi et présenté au Conseil scientifique et de gestion.

Article 8 – Adhésion

L'Équipe peut demander à pouvoir appartenir à d'autres institutions de recherche locales, nationales ou internationales sous couvert de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Elle inscrit sa démarche scientifique dans le cadre de l'Université de Lyon en favorisant tout partenariat avec les Équipes et Centres de recherche des Universités Jean Monnet Saint-Étienne et Lumière Lyon 2.

Elle peut aussi intégrer différents réseaux scientifiques gérés nationalement.

Article 9 – Liaison avec l'enseignement

L'Équipe développe toute activité (conférence thématique, journées d'études…) pouvant venir en appui aux différents Masters relevant du champ du droit international, européen ou comparé. Elle assiste également les doctorants dans le cadre d'activités similaires (conférences de thèses, séminaires de méthodologie…).

Article 10 – Approbation et modification des statuts

Les présents statuts sont soumis pour approbation au Conseil de la Faculté de Droit, puis, en cas d'approbation, aux conseils compétents de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Les présents statuts peuvent être modifiés sur approbation du Conseil scientifique et de gestion de l'Équipe à l'initiative de son Directeur (de la Directrice) ou de l'un des responsables des Centres de recherche adhérents, puis selon les modalités énoncées à l'alinéa premier pour leur approbation.

Article 11 – Dissolution de l'Équipe

Il peut être mis fin aux activités de la présente Équipe à l'initiative du Directeur (de la Directrice) ou de la majorité des responsables de Centres, sur décision unanime de son Conseil scientifique et de gestion, et après approbation des instances compétentes de l'Université (Conseil de la Faculté de Droit, Conseil d'administration et Commission Recherche de l'Université Jean Moulin Lyon 3).

Centre de Droit International (CDI)
Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit – CDI
15 quai Claude Bernard – 69007 Lyon
Adresse postale :
Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – EDIEC
1C avenue des Frères Lumière
CS 78242
69372 Lyon Cedex 08
Tél. : ++ 00 / (33) 4 78 78 73 52 / Courriel : cdi@univ-lyon3.fr
Site web : http://ediec.univ-lyon3.fr/recherche/centres-de-recherche/le-centre-de-droit-international/

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS
MEMBRES DU CENTRE DE DROIT INTERNATIONAL (CDI)

Enseignants-chercheurs :
Stéphane DOUMBÉ-BILLÉ, Professeur des universités, Agrégé de droit public, Directeur
Sandrine CORTEMBERT, Maître de conférences en droit public
Hélène HAMANT, Maître de conférences en droit public
Kiara NERI, Maître de conférences en droit public, HDR

Enseignants-chercheurs et docteurs associés :
Laurent SERMET, Professeur de droit public
Ayham ALATA
Zied AYARI
Baba Hamady DEME
Mehtap KAYGUSUZ
Frédérique LOZANORIOS
Caroline MIGAZZI
Guy-Fleury NTWARY
Aubin NZAOU, ATER
Françoise PACCAUD
Pascale RICARD
Anna Maria SMOLINSKA
Francesca VARVELLO

Docteurs / ATER / Doctorants au 15/11/2018 :
Bienvenu DONGAR
Liliana HAQUIN SAENZ
Rosalie LE MOING, Doctorante contractuelle
Laura LETOURNEUX, Doctorante contractuelle
Mohammed MA'ABREH
Darine MATMATI
Florence MULET ép. WADY
Kokougan MESSIGA, Doctorant à l'Université de Tours, associé
Moussa OUOBA
Almodis PEYRE, Doctorante contractuelle (ANR MERCRO)
Romain PINCHON
Maëlle QUESNE
Tatiana RENNO, Doctorante contractuelle
Paul VERMA VERMA
Emrullah YOLAL

Centre de Recherche sur le Droit International Privé (CREDIP)
Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit – CREDIP
15 quai Claude Bernard – 69007 Lyon
Adresse postale :
Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – EDIEC
1C avenue des Frères Lumière
CS 78242
69372 Lyon Cedex 08
Tél. : ++ 00 / (33) 4 78 78 72 51 / Courriel : credip@univ-lyon3.fr
Page web : http://ediec.univ-lyon3.fr/recherche/centres-de-recherche/le-centre-de-recherche-sur-le-droit-international-prive

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS
MEMBRES DU CENTRE DE RECHERCHE SUR LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ (CREDIP)

Enseignants-chercheurs :
Cyril NOURISSAT, Professeur des universités, Agrégé de droit privé, Directeur
Nicolas BOUCHE, Maître de conférences HDR en droit privé
Blandine de CLAVIÈRE, Maître de conférences en droit privé
Alain DEVERS, Maître de conférences HDR en droit privé
Ludovic PAILLER, Maître de conférences en droit privé
Édouard TREPPOZ, Professeur des universités, Agrégé de droit privé

Enseignants-chercheurs associés au CREDIP :
Louis d'AVOUT, Professeur des universités, Agrégé de droit privé, Université Paris 2 – Panthéon-Assas.

Docteurs / ATER / Doctorants au 15/11/2018 :
Yasmine ABDELLATIF
Evichy ABOUO
Rim ACHOUR, Docteur en droit
Mina ADEL ZAHER, Docteur en droit
Ali ALENEZI
Golshid ARDEHALI, Docteur en droit
Jaheda ARIAPOUR
Maxime BARBA, ATER
Didier BATIONO
Dimitri BELOT
Arnaud BILLION
Stéphanie BORREL, Doctorante associée
Cécile CORSO, Docteur en droit
Charlemagne DAGBEDJI, Docteur en droit
Anne-Sophie DELOBRE
Falilou DIOP
Aline EL SAYED
Sherif ELATAFY, Docteur en droit
Xiaoyuan GAO
Ymane GLAOUA, Doctorante contractuelle
Bérengère GREIL, Docteur en droit
Pamela GUICHARD, Docteur en droit
Ahmadali KABIRICHIMEH
Theofanis KARDIMIS, Docteur en droit
Laurence LANDY
Jérémy LHADI
Blanche de LA MURE
Ismael MAHAMIDOU
Athénaïs MORALES
Céline MOILLE, Docteur en droit
Tatévick NAJARYAN
Monique NGO BAGAL, Docteur en droit
Bianca PASCALE
Cécile PELLEGRINI, Docteur en droit
Sotheavireak RA, Docteur en droit
Colin REYDELLET, Docteur en droit
Boubacar SANGARE
Seyed Abbas SEYEDI ARANI, Docteur en droit
Pikol SIENG, Docteur en droit
Sokunchivy SOK
Elie SARTCHAMI
M'baha Moussa SISSOKO
Théo SOUGY
Manon TCHEBANOFF
Olfa TRIKI
Charlotte VINCENT.

Centre d'Études Européennes (CEE)
Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit – CEE
15 quai Claude Bernard – 69007 Lyon
Adresse postale :
Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – EDIEC
1C avenue des Frères Lumière
CS 78242
69372 Lyon Cedex 08
Tél. : ++ 00 / (33) 4 78 78 72 51
Courriel : cee@univ-lyon3.fr / Page web : http://cee.univ-lyon3.fr

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS
MEMBRES DU CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES (CEE)

Enseignants-chercheurs :
Éric CARPANO, Professeur des universités, Agrégé de droit public, Directeur
Mathieu CARDON, Maître de conférences en droit public
Thierry DEBARD, Professeur des universités, Agrégé de droit public
Christine FERRARI-BREEUR, Maître de conférences en droit public, HDR,
Michaël KARPENSCHIF, Professeur des universités, Agrégé de droit public
Bernadette LE BAUT-FERRARESE, Professeur des universités
Efthymia LEKKOU, Maître de conférences en droit public
Gaëlle MARTI, Professeur des universités, Agrégée de droit public, Directrice adjointe
Loïc ROBERT, Maître de conférences en droit public
Hélène SURREL, Professeur des universités, Sciences Po Lyon.
Jean-Pierre VIENNOIS, Professeur des universités, Agrégé de droit privé
Florence ZAMPINI, Maître de conférences en droit public, HDR

Enseignants-chercheurs associés au CEE :
Mathieu COMBET, Maître de conférences en droit privé, Université Jean Monnet, CERCRID.
Panayotis SOLDATOS, Professeur émérite de l'Université de Montréal, Chaire Jean Monnet *ad personam* à l'Université Jean Moulin Lyon 3.
Dimitrios VOUGIOUKAS, Docteur en droit, Avocat au Barreau d'Athènes, Enseignant agréé à l'Université Paris 13/Id'EF d'Athènes (http://www.idef.gr/ideffr/idef.htm).
Melchior WATHELET, Ancien Avocat général à la Cour de justice de l'Union.

Docteurs / ATER / Doctorants au 15/11/2018 :

ARTEMIOU Eleni, Docteur en droit
CHATTOUT Yassine
CRAVAREZZA Amaury, ATER
DURAND Étienne, Docteur en droit
FRANCOISE Marylou, ATER
GALLAND Dylan
GRANGEON Julie
JEAN-BAPTISTE Pascal
JURY Fabrice, Docteur en droit, ATER
KABASHI Floreta
LAHOUAZI Mehdi, Docteur en droit
MAULET Léa
NDZIE Charlie
RAMI Karima
ROUY Mathieu, Doctorant contractuel
SAINT-GENIS Solène, Docteur en droit
SOW Abdoulaye
TILLMANN Marie
TIREL Georges

Institut de Droit Comparé Édouard Lambert (IDCEL)
Responsable administrative : Gabriela CONDIS
Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit – IDCEL
6 cours Albert Thomas – Lyon 08
Adresse postale :
Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit – IDCEL
1C avenue des Frères Lumière
CS 78242
69372 Lyon Cedex 08
Tél. : ++ 00 / (33) 4 78 78 70 58 / Fax : ++ 00 / (33) 4 78 78 75 00
Courriel : idc@univ-lyon3.fr / Site web : http://idcel.univ-lyon3.fr

Institut de droit comparé Édouard Lambert (IDCEL)
Bibliothécaire : Germain IVANOFF-TRINADTZATY
Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit – IDCEL
15 quai Claude Bernard – 69007 Lyon
Adresse postale :
Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – BIDC
1C avenue des Frères Lumière
CS 78242
69372 Lyon Cedex 08
Tél. : ++ 00 / (33) 4 78 78 71 94
Courriel : bidc@univ-lyon3.fr / Site web : http://idcel.univ-lyon3.fr

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS
MEMBRES DE L'INSTITUT DE DROIT COMPARÉ ÉDOUARD LAMBERT (IDCEL)

Enseignants-chercheurs :
Frédérique FERRAND, Professeur des universités, Agrégée de droit privé, Directrice.
Laurence FRANCOZ TERMINAL, Maître de conférences HDR en droit privé, Directrice adjointe.
Blanche SOUSI, Professeur émérite, Chaire Jean Monnet Droit bancaire et monétaire européen (créée *ad personam* en 1999), Directeur du Centre Européen de Recherches en Banque et Finance.

Enseignants-chercheurs associés à l'IDCEL :
Béatrice JALUZOT, Maître de conférences en droit privé, HDR, Sciences Po Lyon.

Docteurs / ATER / Doctorants au 15/11/2018 :
Solène ALLOUI
Yousra CHAABAN
Rui CHENG, Docteur en droit
Julie COURTOIS, Docteur en droit, ATER
Nicolas COUTURIER
Dyonisia MOUZAKI, Docteur en droit
Federica PORCELLI, Docteur en droit
Sylvio QUINCEY, Docteur en droit
Karim RIBAHI, Docteur en droit
Mandiou TRAORÉ

NOUS SUIVRE SUR LE WEB

► EDIEC, Équipe de droit international, européen et comparé : http://ediec.univ-lyon3.fr
► **CDI, Centre de droit international :** http://ediec.univ-lyon3.fr/recherche/centres-derecherche/le-centre-de-droit-international
► **CEE, Centre d'études européennes :** http://cee.univ-lyon3.fr
► **CREDIP, Centre de recherche sur le droit international privé :** http://ediec.univ-lyon3.fr/recherche/centres-de-recherche/le-centre-de-recherche-sur-le-droit-international-prive
► **Institut de droit comparé Édouard Lambert :** http://idcel.univ-lyon3.fr

LES BLOGS ET RÉSEAUX SOCIAUX DE L'EDIEC ET DE SES MEMBRES

► **La page de l'EDIEC :** Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC – EA 4185
► Le compte de l'EDIEC : @ediec_4185
► **Le blog de Blanche Sousi, IDCEL :** http://banque-notes.eu/
► Le blog de Jean-Sylvestre Bergé, CREDIP + CEE : http://www.universitates.eu/jsberge et le compte @jsberge
► **Le blog de Panayotis Soldatos, CEE :** http://www.soldatos.net

EN SAVOIR PLUS SUR NOS ACTIVITÉS

Publications : http://ediec.univ-lyon3.fr/publications

Rapports d'activité annuels : http://ediec.univ-lyon3.fr/presentation/rapports-dactivite

Évaluations :

- Notre évaluation par le HCERES (2015)
- Notre évaluation par l'AERES (2010)

Directrice de publication : Frédérique Ferrand, Professeur des universités, Agrégée de droit privé, Directrice de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé, Directrice de l'Institut de Droit Comparé Édouard Lambert I **Réalisation, édition, photographies (sauf mention expresse) :** Véronique Gervasoni, Ingénieur d'études, Responsable administrative et responsable d'édition de l'EDIEC.

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit
Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC, EA n° 4185
15 quai Claude Bernard, 69007 Lyon
Adresse postale : Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – EDIEC
1C avenue des Frères Lumière CS 78242 – 69372 Lyon Cedex 08 I Tél. : ++ 00 / 33 478 787 251
Courriel : ediec@univ-lyon3.fr I Web : http://ediec.univ-lyon3.fr I I @ediec_4185